



Animation p. 12



Anniversaire p. 14



Inauguration p. 24



Sommaire

| | |
|----------------------------------|-------|
| Communauté de Communes | p. 3 |
| Infos pratiques | p. 4 |
| Réalisations 2016 | p. 6 |
| Finances Communales 2016 | p. 7 |
| A voir... | p. 8 |
| vie communale | p. 9 |
| Vie scolaire | p. 10 |
| Animations 2016 | p. 12 |
| Associations | p. 14 |
| Un peu de sport | p. 19 |
| Commerces et Artisanat | p. 20 |
| Inauguration | p. 25 |
| A la découverte de Cussac | p. 26 |
| Recette | p. 27 |
| Etat civil | p. 28 |
| Loisirs | p. 29 |
| Services | p. 30 |
| Vœux de l'équipe municipale | p. 31 |
| Adresses Commerçants et Artisans | p. 32 |

MOT DU MAIRE



Chers amis,

2016 est terminée ; voilà une nouvelle année qui commence.

2016 aura été marquée par la fin des travaux sur la place. Il reste la halle à construire, les toilettes publiques et quelques plantations à réaliser.

Le lotissement des Nénuphars de la Jalade est commencé et devrait être livré fin mars 2017. Le prix sera de 13 €/m².

Le presbytère est en cours d'acquisition de façon à y réaliser une maison des associations et un relais de Saint Jacques.

D'importants travaux de rénovation vont être lancés pour remettre à niveau les équipements du chapiteau de la Fontanelle (électricité, cuisine, huisseries, isolation...)

Je profite de cet édito pour remercier le personnel communal (personnel administratif, des écoles ou techniques).

Sans eux Cussac ne serait pas notre Cussac.

Merci encore.

2017 sera aussi une année importante pour la mise en place de la nouvelle Communauté de Communes Ouest Limousin. Le fonctionnement de la nouvelle structure devra s'harmoniser sur l'ensemble du territoire. Le siège restera à La Monnerie, commune de Cussac.

Vive Cussac, vive la France.

Vous souhaitant une bonne et heureuse année 2017.

Amicalement Luc GABETTE

Dear friends,

2016 is over, the new year has started.

In the course of this past year, the works on the Cussac square have been finalised. However, a covered market and public lavatories will also be built on the square, and shrubberies will be planted to finish off the project nicely.

The housing development "les Nénuphars de la Jalade" has started and is due to be delivered end of March 2017. The price will be 13/m².

The Cussac Commune is currently in the process of purchasing the presbytery in order to transform it into an associations' building as well as a stop on the road of Santiago de Compostela.

Major renovation works will also be launched in the "Chapiteau de la Fontanelle" in order to upgrade its electrical equipment, improve the insulation (and doors and windows) and renovate the kitchen.

I take the opportunity of these new year wishes to thank once again the council staff, whether administrative or technical, as well as our school staff. Without their constant support Cussac would not be the one we know. Thank you again.

2017 will also be an important milestone for the implementation of the new Communauté de Communes de l'Ouest du Limousin. This new structure will need to harmonise its functioning across the entire territory in order to run effectively. Its headquarters will remain in La Monnerie, in the Cussac Commune.

Vive Cussac, vive la France!

I wish you a very happy New Year.

Best wishes, Luc GABETTE

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

- **Horaires d'ouverture** : du lundi au vendredi :

9h à 12h et 15h à 18h - le samedi : 9h à 12h

Tél : 05 55 70 94 35

mairie-cussac@orange.fr

www.cussac-htvienne.com



■ PERMANENCES

• RENDEZ-VOUS AVEC UN ÉLU :

Prise de contact auprès de la mairie

• ASSISTANCE SOCIALE

Tél : 05 55 43 06 06 le jeudi de 10h à 12 (sur rendez-vous)

• RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Tél : 06 77 50 16 53 - ram@feuillardiers.com

• A.D.I.L.

(Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Conseils gratuits juridiques, financiers et fiscaux sur le logement pour les locataires et propriétaires.

Tél : 05 55 10 89 89 - www.adil87.org

Permanence en mairie de cussac :

1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 14h à 16h30

Direction de la publication : J.P DUROUSSEAU.

Comité de rédaction : F. GAILLARD, J. PEPIN, P. GABORIAU, M. BOYER, A. RAVET, D. CHAMBON, B. NAULEAU.

Conception : Apcl services - Feytiat

Impression : GDS IMPRIMEURS - Limoges



Le 1^{er} janvier 2017, les communautés de communes des Feuillardiers et de la Vallée de la Gorre vont disparaître pour donner naissance à la nouvelle communauté de communes « Ouest Limousin » qui sera composée de 16 communes.

Ce nouveau territoire est la conséquence des récentes réformes territoriales imposées par le législateur avec, certes le regroupement des intercommunalités, mais aussi une redistribution des compétences entre l'Etat, les régions, les départements, les intercommunalités et bien sûr les communes.

Il ne s'agit pas d'un simple redécoupage administratif mais d'une véritable réorganisation territoriale qui se traduira notamment par la montée en puissance des communautés de communes. Ainsi, à titre d'exemples, les documents d'urbanisme, la gestion de l'eau potable, l'assainissement collectif relèveront à terme de l'intercommunalité et non plus des communes. La mise en œuvre d'une telle réforme ne pourra réussir qu'avec un lien fort et une collaboration très étroite entre communes et intercommunalité.

Dès 2014, les élus ont travaillé pour anticiper ces réformes.

Dans un premier temps et sans se concerter, les élus des 2 territoires ont envisagé un rapprochement vers le bassin de vie Rochechouart-Saint-Junien lequel est commun aux 2 communautés de communes. Mais très rapidement, sachant que cette option ne serait pas retenue, ils se sont alors mobilisés fin 2015, pour préparer leur fusion en 2017.

Après plusieurs mois de travail et de réunions entre élus et services, un état des lieux du nouveau territoire a été dressé. A partir de celui-ci, un premier séminaire composé de 70 conseillers municipaux des 2 CdC s'est déroulé fin avril 2016. Il nous a permis de construire un projet partagé fixant les principales orientations et priorités pour le nouveau territoire. Ce projet commun dont l'objectif vise à renforcer notre attractivité se décline autour de 3 axes majeurs : le renforcement des services à la population, la valorisation de notre potentiel économique et touristique et la préservation de notre environnement et de nos espaces naturels. La future assemblée communautaire aura sans doute à reprendre ce travail pour le faire évoluer, le partager avec la population et pour le mettre en œuvre.

Nous tenons tout particulièrement à remercier les nombreux élus et les personnels des deux communautés de communes qui, dans un délai contraint, se sont beaucoup investis pour que cette fusion se fasse dans les meilleures conditions.

Nous souhaitons à la nouvelle communauté de communes « Ouest Limousin » qu'elle soit source de « mieux vivre ensemble » et qu'elle donne une véritable identité à ce nouveau territoire auprès de ses habitants.

Alain Frugier
Président CdC de la Vallée de La Gorre

Christophe Gérouard
Président CdC des Feuillardiers

FUSION DES PAYS AU SEIN DE LA CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE



L'association « Fédération de la Châtaigneraie Limousine » a repris les activités et le personnel des associations « Pays d'Ouest Limousin » et « Pays de Saint Yrieix-Sud Haute-Vienne » depuis le 1^{er} novembre 2016.

Elle a vocation à étudier, proposer et réaliser des actions tendant à favoriser l'aménagement du territoire et son développement dans des domaines aussi variés que le tourisme, l'économie, ou encore les services. Pour cela, cette association agit en concertation avec les acteurs locaux et en recherchant le partenariat le plus large possible.

L'équipe de la Châtaigneraie Limousine peut vous aider dans la réalisation de vos projets privés ou publics :
- en vous accompagnant directement ou en vous orientant vers les personnes les plus aptes à vous accompagner ;
- en vous aidant dans le montage d'un dossier de demande de subventions. Attention, de manière générale, l'obtention d'une aide est soumise à conditions et vous ne devez pas avoir commencé votre projet avant le dépôt d'un dossier.



**La Châtaigneraie Limousine
en chiffres:**
• 73 communes
• 6 Communautés de communes
(au 1^{er} janvier 2017)
• 87 500 habitants

Fédération de la Châtaigneraie Limousine
La Monnerie - 87150 ORADOUR-SUR-VAYRES
Tél. : 05 55 70 99 40
Courriel : contact@chataigneraielimousine.fr



En vertu de l'arrêté préfectoral SIRDPC/2013/163 en date du 9 juillet 2013, et en application des dispositions du code de l'environnement, les feux de plein air autorisés dans le département de la haute-vienne sont :

- le brûlage des déchets verts résultant d'une exploitation agricole
- le brûlage issu des travaux forestiers au titre du code forestier et selon la période

- l'écobuage
- les feux festifs (feux de Saint Jean, feux de camps,...) et de loisirs (barbecue,...)
Les conditions de leur mise en œuvre sont définies dans les articles de l'arrêté. Pour demande de dérogation ou d'information contactez la mairie.

Pour tous vos déchets n'oubliez pas les déchetteries et éco-points en complément du ramassage d'ordures ménagères et songez au compostage.



NUISANCES SONORES

TONDEUSES, DÉBROUSSAILLEUSES, TRONÇONNEUSES.

Pensez au voisinage, aucun arrêté sur la commune ne vous oblige à des horaires précis pour vos travaux d'entretien de vos jardins et pelouses. Il est simplement conseillé que chacun fasse preuve de savoir vivre à l'égard de ses voisins, notamment le week-end ou chacun aspire au repos. Dans certaines communes des horaires sont imposés. La municipalité de Cussac n'envisage

pas de forcer ses administrés à des contraintes administratives. A cet effet il est donc conseillé de faire ses travaux d'entretien de jardin ou pelouse

La semaine du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche de 9h à 12h

Ceci n'est pas une obligation, nous comptons sur le bon sens de chacun afin que le vivre ensemble ne soit pas une ligne de lecture sur un papier.

DÉCHETS

ORDURES MÉNAGÈRES :

Le ramassage se fait tous les lundi (sauf jours fériés, généralement décalé au mardi) .

• DÉCHETTERIES

- **ORADOUR-SUR-VAYRES - Beauséjour.** Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30, sauf le mardi (et le jeudi du 01/11 au 28/02)

- **SAINT-MATHIEU - Les Flamanchies.** Ouvert du lundi au samedi de 14h à 17h30, sauf le mardi (et le jeudi du 01/11 au 28/02)

Carte d'accès et renseignements auprès du service des ordures ménagères de la Monnerie

ouvert le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Tél : 05 55 78 10 02 - om@feuillardiers.com

• ECO-POINTS

SYDED

Tél : 05 55 12 12 87 - www.syded87.org

contact@syded87.org

- ● ● Rue du 11 novembre (Derrière Intermarché)
- ● ● Place Le Maza (HLM du Maza)
- ● ● D42 - ARSAC
- ● ● Rue des puits de Fayolas - FAYOLAS
- ● ● Rue de Vergnes du Mas - LA MAGNINE
- ● ● Place du clérier (Chapiteau de la Fontanelle)
- ● ● Rue des Rebeyrolles - PUYMOROUX

● Verre ● Emballage ● Papier



Les Eco-Point sont exclusivement réservés aux déchets recyclables.

Ne sont donc pas concernés les ordures ménagères de toutes sortes (viandes, laitages, emballages souillés), afin d'éviter la propagation de nuisibles (rats et souris). Il est aussi interdit de déposer des déchets hors des conteneurs de tri.

Tout contrevenant s'expose à des amendes pouvant aller jusqu'à 1500€. (Article 632, 633, 634, 635 du Code Pénal)

Emballages

Bouteilles, flacons et bidons en plastique
Boîtes de conserves, bidons, aérosols,
batteries en aluminium
Boîtes et suremballages cartons
Briques alimentaires

À jeter dans votre poubelle ordinaire :
Batteries plastiques et polymère
Emballages de café
Pots de yaourts, fromages blanc
Sacs, sachets et films plastiques

Papier

Courrier, lettres et enveloppes blanches,
Journaux, prospectus
Magazines, catalogues et annuaires
Livres et cahiers sans couverture rigide

À jeter dans votre poubelle ordinaire :
Machoirs et moules-à-sable,
papier gras et simili,
Films de protection des journaux
Papier peint, collages

Verre

Bouteilles
Flacons en verre
Pots et bocaux en verre

À jeter dans votre poubelle ordinaire :
Bouchons, couvercles,
capsules
Plats et vaisselle en verre
Verre à boire



ENERGIE : DÉMARCHAGE À DOMICILE « SOYEZ VIGILANTS ! »

Le développement des énergies renouvelables n'est pas sans conséquence sur celui des sollicitations commerciales ! Nous constatons aujourd'hui un essor des campagnes de démarchage dans le domaine des énergies sur notre territoire.

Qu'elles soient téléphoniques ou de porte à porte ces pratiques très entreprenantes ont pris de l'ampleur. (« kits » panneaux photovoltaïques et ballons thermodynamiques, PAC air/air, système aérovoltaique ...)

Ces sociétés se présentent souvent comme envoyées par EDF, partenaires RGE ou l'ADEME, ce qui est faux, ces organismes n'organisent pas de démarchage. Il s'agit de démarches purement commerciales.

Nous vous invitons à être très vigilants quant aux propositions qui vous sont faites.

Notre conseil : ne signez jamais une commande sous la pression d'un commercial, prenez toujours le temps de demander plusieurs devis et comparez-les avant de prendre une décision.

Et n'oubliez pas que, si vous êtes démarchés et que vous regrettez d'avoir signé trop vite, vous avez un délai de 14 jours de rétractation pour faire annuler la commande.

Si vous souhaitez un conseil neutre, non commercial en matière de travaux «énergie» dans l'habitat, contacter l'Espace Info Energie du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin au 05 53 55 36 00.

Vous pouvez également limiter les sollicitations téléphoniques en vous inscrivant sur la liste «Bloctel», liste d'opposition au démarchage téléphonique (www.bloctel.gouv.fr).

LE FRELON ASIATIQUE



Le frelon asiatique est un insecte prédateur introduit accidentellement en France en 2004.

Il chasse de multiples insectes, mais particulièrement l'abeille et c'est un réel danger pour le monde apicole.

Le frelon asiatique comme le frelon commun ou la guêpe ne sont agressifs que pour défendre leur nid. Il ne faut donc pas s'approcher d'un nid à moins de 10 mètres. Son venin n'est pas plus toxique que celui d'une guêpe mais son venin injecté par pique est quatre fois supérieur. Personnes fragiles ou curieuses, s'abstenir d'approcher du nid.

Supprimer un nid ? Oui mais attention ...

Les insecticides employés sont dangereux pour la faune sauvage et les nids non récupérés après traitement peuvent empoisonner les oiseaux.

Les nids se trouvent souvent très hauts dans les arbres au milieu des branchages et seulement visibles à la fin de l'automne. C'est trop tard car les jeunes fondatrices ont déjà quitté le nid qui est voué à disparaître, la destruction peut se révéler inutile.

Qui contacter pour détruire un nid ?

Sur domaine public, la mairie fait appel aux sapeurs-pompiers ou aux désinsectiseurs professionnels.

Sur domaine privé, c'est au propriétaire de signaler le nid à la mairie qui lui communiquera la liste des entreprises de désinsectisation.

CIMETIÈRE

L'interdiction des pesticides et herbicides prendra effet en 2017. Les cimetières seront eux aussi concernés par ces décisions gouvernementales. Il faudra donc que Cussac mette en place la charte qu'elle a d'ailleurs signée en 2012. Certains secteurs seront concernés par des aménagements paysagers.

MICRO-CRÈCHE L'ÎLE AUX TRÉSORS

Vous avez besoin de temps pour vous ? Vous souhaitez favoriser l'éveil et la socialisation de votre enfant ?

La micro-crèche L'île aux Trésors de Cussac vous propose d'accueillir occasionnellement votre enfant, en fonction des disponibilités.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la responsable Laëtitia Ducourtioux, par téléphone au 05 19 99 24 47 ou par mail à l'adresse suivante lducourtioux@mutualitelimousine.fr

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

À compter du 1^{er} mars 2017 l'instruction des Cartes Nationales d'Identité ne se fera que dans les mairies équipées de Dispositif de Recueil comme Rochechouart ou Saint-Junien.

UN NOUVEAU PROJET EUROPÉEN POUR LUTTER CONTRE LA GRENOUILLE TAUREAU



Depuis l'engagement en 2006 du programme d'éradication de la Grenouille taureau (*Lithobates catesbeianus*) sur les deux noyaux de présence de son territoire, (secteur de Piégut/Saint-Saud et secteur de Thiviers) le Parc

Naturel Régional Périgord-Limousin renouvelle chaque été son action de lutte contre cette espèce exotique envahissante qui constitue une menace pour la biodiversité, par prédation, compétition et transmission de maladie (chy-

tridiomycose). L'année 2016 a montré une fois de plus une baisse significative du nombre d'étangs occupés au sein du Parc mais également une baisse conséquente du nombre de grenouilles abattues sur les étangs colonisés. Le Parc s'engage en cette fin d'année dans un projet européen Life pour une lutte indispensable au bon état de notre biodiversité. Ce programme permettra d'augmenter les moyens sur le terrain, et sera aussi l'occasion de mieux communiquer auprès des habitants des dégâts provoqués par la présence de cette espèce invasive.

Votre contact au Parc : Manon Despeaux, Chargée de Mission Life CROAA au 05 53 55 36 00 ou m.despeaux@pnrpl.com

RÉALISATIONS 2016



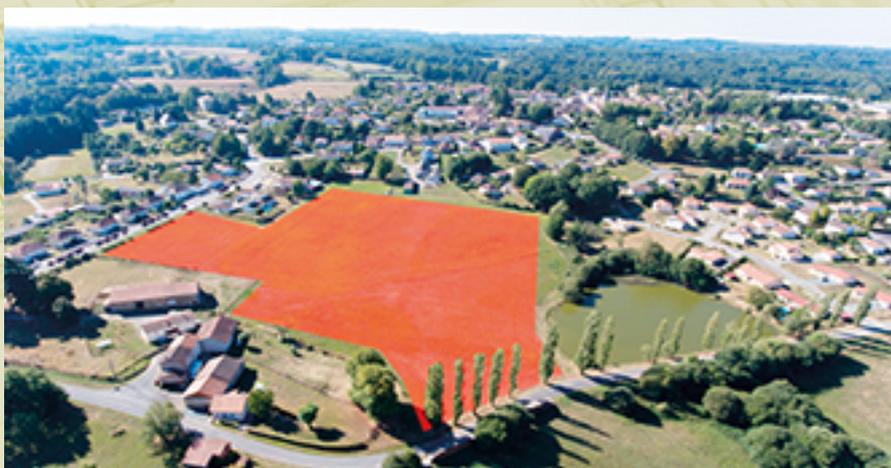
- Réhabilitation de la mairie
- Remboursement de capital sur la dette
- Réhabilitation de la place de la mairie et de la rue du 8 mai
- Travaux de grosses réparations de la voirie communale
- Aménagement du plateau sportif de la Palène
- Début de la révision de la carte communale
- Entretien & réhabilitation des divers bâtiments communaux (mairie, écoles, église, chaufferie bois)
- Début du diagnostic du réseau d'assainissement public



PROJETS 2017

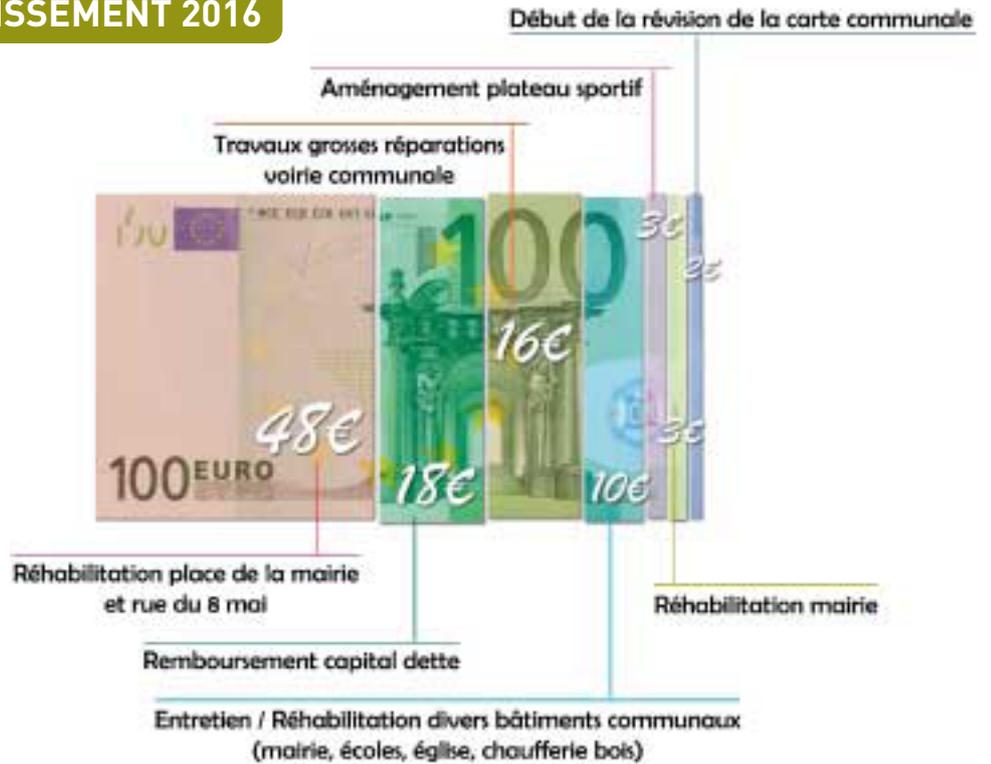


- Travaux d'électrification et d'éclairage public de la place de la mairie
- Réalisation des toilettes publiques
- Réhabilitation du chapiteau de la Fontanelle (électricité, isolation, cuisine, scène, sono)
- Réalisation du lotissement « Les nénuphars » de la Jalade
- Réhabilitations diverses des bâtiments communaux
- Réalisation de la halle couverte sur la place de la mairie
- Mise en valeur des équipements d'eau du centre bourg (fontaine église, puits)
- Jeux d'eau au plateau sportif de la Palène
- Acquisition du presbytère
- Réhabilitation de logements communaux
- Réalisation du diagnostic réseau et travaux sur le réseau d'assainissement public

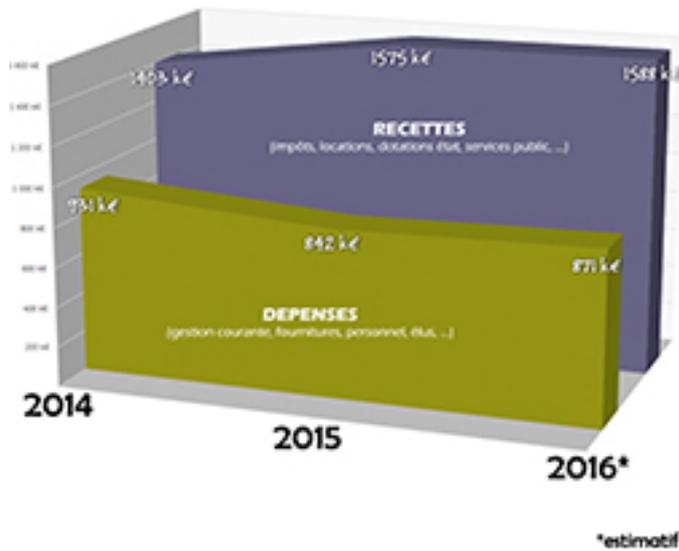




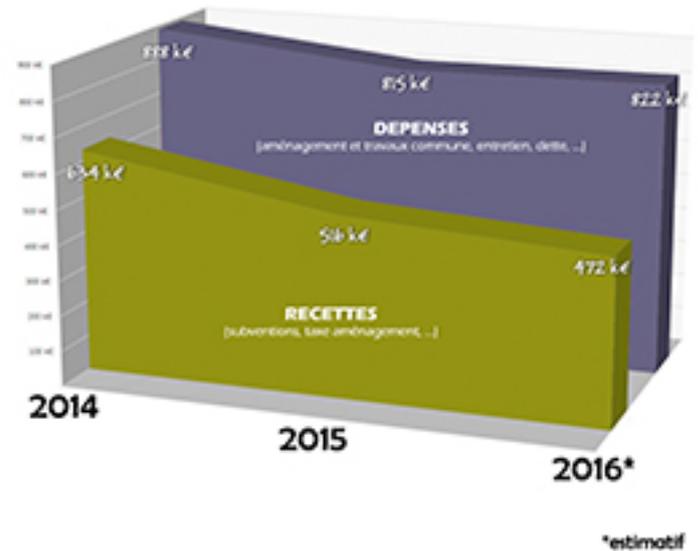
RÉPARTITION DE L'INVESTISSEMENT 2016



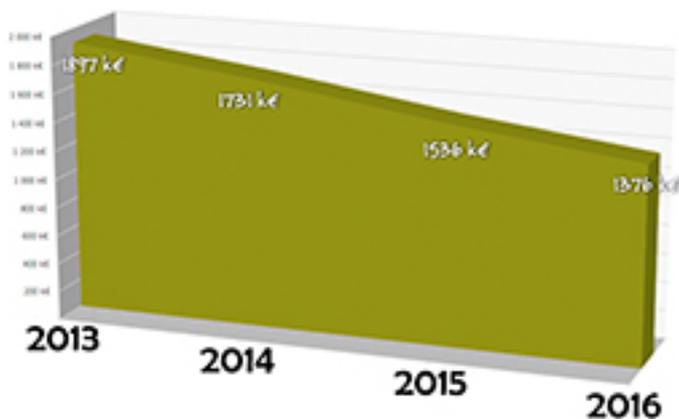
ÉVOLUTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT



ÉVOLUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT



DESENDETTEMENT DE LA COMMUNE



NOS PARTENAIRES FINANCIERS





DIS MÉMÉ, COMMENT TU FAISAIS LA LESSIVE À CUSSAC ?

Autrefois, il n'existait pas d'autre possibilité, dans les endroits non traversés par un petit cours d'eau comme à Cussac, que d'aller à la rivière pour tremper le linge. Les inconvénients sont évidents : les habitants qui viennent s'approvisionner en eau pour leurs tâches domestiques y trouvent une eau souillée par les savons et les saletés.

Il apparaît nécessaire de supprimer au plus vite ces causes d'infection. L'édification de lavoirs s'impose. Par ailleurs, la propreté du corps devient un impératif et celle du vêtement aussi.

Le linge peut véhiculer des germes malsains. Choléra, variole et typhoïde meurtrissent le XIX^{ème} siècle. L'eau devient l'objet d'une attention accrue. Sa pureté devient un impératif.

La création des lavoirs résulte ainsi d'une prise de conscience collective de l'importance de la salubrité publique et des principes élémentaires d'hygiène.

Dans les années 1860, des lavoirs publics, alimentés par une canalisation, sont créés, où l'on pouvait venir laver son linge.



Cussac était riche de **puits privés ou publics** qui alimentaient une maison voire 2 ou 3, ainsi les habitants pouvaient au moins utiliser l'eau pour abreuver le bétail, les besoins domestiques et on avait également la possibilité de faire sa lessive dans un **cuvier (bujadier)**, quand on en possédait un !

Pour

laver le linge chez soi, le principal problème restait l'approvisionnement en eau courante à l'intérieur des maisons.

Longtemps, il fallut aller aux bornes fontaines ou aux ruisseaux pour y remplir des seaux. L'eau courante au robinet se généralisa en France à la fin du XIX^e siècle dans les grandes villes et seulement à la moitié du XX^e siècle dans les campagnes.

Quand les maisons possédaient l'eau courante ou le puit, on pouvait y laver le linge, parfois dans une pièce spéciale, appelée **buanderie**, où l'on ne craignait pas de répandre de l'eau.

Corvée autrefois longue et pénible, malsaine, 2 ou 3 jours étaient nécessaires pour la bugée (lessive) **une fois par semaine ou mois pour le petit linge et deux fois l'an pour les draps et gros linges, au printemps** avant les Rameaux, et **à l'automne** vers la Toussaint, selon les régions. Dans le trousseau, 12 draps et parures de lits étaient prévus pour l'année !



La lessive !

Le premier jour : on faisait chauffer la lessive sur un petit poêle à bois, au charbon ou plus tard au gaz dans la lessiveuse pour faire bouillir. Un progrès fut la création de la lessiveuse en tôle galvanisée avec un tube central (bujadier) où montait l'eau bouillante qui retombait sur le linge trempé dans de l'eau chaude avec de la lessive, composée de savon ou de cendre de varech.

Le deuxième jour : Jour de rinçage ! A Cussac, à la Fontanelle, Chambinaud ou au Breuil, pendant longtemps la lessive s'est faite sur une pierre inclinée ou une simple planche et sans abri au bord de la rivière ou au bord de l'étang. Le linge, amené dans des brouettes, était ensuite frotté, battu (avec lou péteü) et retourné sur une planche striée de la boîte à laver ou bachot, à genoux. Puis il était rincé, essoré et étendu pour sécher sur les fils à linge ou sur le pré.

La lessive était un **événement important de la vie communautaire**,

un acte social qui rassemblait les femmes et donnait lieu à une vraie fête, avec repas, chants et danses qui faisaient oublier la fatigue.

Les **lavoirs** publics étaient des **lieux conviviaux**. Toutes les femmes s'y retrouvaient et pouvaient **raconter les derniers potins du village**. On y chantait ou se crêpait le chignon parfois !

On pouvait aussi juger du niveau social des familles par la qualité du linge qu'elles amenaient.

Dans certaines communes, les femmes utilisaient les lavoirs gratuitement, dans d'autres communes, elles devaient payer un droit. Aménagés, couverts, transformés en bâtiments fonctionnels et considérés comme indispensables à la vie de la cité en facilitant un tant soit peu le labeur des lavandières.

Autrefois il y avait au moins un lavoir par village ou hameau et l'on pouvait estimer l'importance du village au nombre de lavoirs qu'il possédait. Pour Cussac, il y en reste un à Chambinaud encore en bon état mais privé !

Si la femme participe aux travaux des champs, notamment pendant la moisson, son rôle est essentiellement de « tenir la maison ».

Avec tout mon respect pour ces femmes...

Magali Boyer





CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 1918



HOMMAGE AUX VICTIMES DU 14 JUILLET DE NICE



REMISE DE MÉDAILLE



Remise de la médaille de la commune de Cussac à Raymond Verger

NOUVEAUX NÉS & NOUVEAUX ARRIVANTS 2016



DÉPART À LA RETRAITE



Départ à la retraite de Pierre Léger (Instituteur) et Gisèle Tilmant (professeur de musique)

HOMMAGE À ODETTE CHABASSE



Le 16 septembre notre amie Odette a pensé que nous étions assez grands pour marcher seul... A son souvenir, rappelons-nous son implication dans le tissu associatif et communal : conseillère municipale, présidente de l'Office de Tourisme de Cussac, membre actif du CCAS et bien sûr le Théâtre où elle nous a si souvent régales par ses répliques hilarantes. Nous n'oublierons pas sa gentillesse et son rire communicatif

DEUX NOUVEAUX AGENTS



Arrivée de Nouhara au service de la cantine, et Cédric à l'entretien

70 ANS DE MARIAGE DE M^{ME} & M. VERGER





EFFECTIFS DE L'ÉCOLE POUR L'ANNÉE 2016-2017 :

- **Petite et Moyenne Sections de Maternelle** : Maitresse : Mlle BELLY Béatrice - ATSEM: Mme VOUDON Nadine - Effectifs : 20 élèves
- **Grande Section de Maternelle de Cours Préparatoire** : Maitresse : Mme LESTIEUX-ROBISSON Clarisse - Assistée par : Mlle VIROULET Céline Effectifs : 19 enfants
- **Cours Élémentaires 1 et 2** : Maitresse : Mme Fourche Marie - Effectifs : 20 enfants
- **Cours Moyens 1 et 2** : Maitresse : Mme COLOMBIER Sylvie - Décharge : M LAGORCE Martial - Effectifs : 18 élèves

Parents d'élèves élus pour l'année 2016-2017:

Elodie BRULE, Karen CHALEIX, Aline DUPONT, Patricia GIRY, Cécile MOUHICA et Marion NAULEAU

INTERVENANT MUSIQUE (SIMD) Christophe CARRERE

FÊTE DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE ET DE DÉPART À LA RETRAITE DE MAÎTRE PIERRE LEGER ET MME TILMANT



La fête de fin d'année scolaire est toujours un grand moment de nostalgie et de joie. Elle annonce l'arrivée au bout d'une étape de la vie de nos écoliers, le départ des nouveaux collégiens et

le début des grandes vacances. Mais cette année elle a été particulièrement marquée d'une grande émotion.

Début juillet, M. Pierre LEGER, maître des Cours Élémentaires, et Mme Gisèle TILMANT, professeur de musique, prenaient eux aussi le chemin d'un grand départ: celui d'une retraite bien méritée. Que dire de Pierre LEGER ? On dirait «connu comme le loup blanc». Monsieur LEGER au fort caractère et à la joie de vivre était un maître exigeant, bienveillant et attentif à ses élèves.... C'est toute une carrière dévouée d'éducation nationale, dont de nombreuses années à Cussac, qui se termine. Une vocation et une passion pour l'enseignement. Des générations d'écoliers sont passées par ses classes.

Mme TILMANT, elle aussi a fait un sacré

bout de route dans nos écoles. Employée par le Syndicat Intercommunal de Musique et de Danse, elle prodiguait ses cours dans une dizaine d'écoles, des 4 communautés de communes adhérant au Syndicat. Motivée, rigoureuse et passionnée, elle a été au service du Syndicat pendant 30 ans.

Ils ont tous deux marqué nos petits bambins et le Conseil Municipal tient à leur souhaiter beaucoup chance et de bonheur dans leurs nouveaux engagements et projets.

Bonne, longue et heureuse période de «vacances indéterminées» à tous les deux !



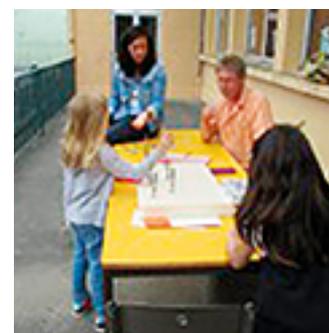
VISITE À LA FÔRET DE BOUBON

2015
2016



JOURNÉE ET CROSS DU COLLÈGE, À SAINT MATHIEU

ACTIVITÉS, SORTIES, RENCONTRES



TEMPS DE JEUX À L'ÉCOLE

CONCOURS JE LIS J'ELIS 2016



Les heureux gagnants sont les classes de CM1 et CM2 avec le livre Lindberg de Torben Kuhlmann

NOS PETITS POISSONS DANS L'EAU



RENCONTRE AVEC L'AUTEUR DE « LES AMOUREUX DU LIVRE »



PARTICIPATION CONCOURS SECONDE VIE DU PAPIER (CM1)



PROJET ASTRONOMIE DES CE1-CE2 & CM1-CM2 Voyage de 2 jours avec la visite à la Cité de l'Espace





PASS JEUNESSE LOISIRS

Retour sur la première année de mise en place du dispositif

La municipalité a mis en place, pour 2016-2017, le Pass Jeunesse Loisirs. Il s'agit d'un dispositif visant à donner un petit coup de pouce à la pratique d'activités extra-scolaires, aux enfants résidant la commune. Pouvaient en bénéficier tous les enfants

résidant Cussac, âgés entre 5 et 16 ans et pratiquant une activité sportive ou de loisirs dans une association de la communauté de communes.

Pour ce qui concerne les associations adhérant au dispositif, elles devaient répondre également à certains critères : la transparence de leurs trésoreries, justifier d'une assurance pour les activités proposées et justifier de l'agrément de leurs animateurs pour les activités proposées. Une garantie aussi pour les familles de la

transparence et le respect des normes de la part de ces associations.

Résultat : 22 bons distribués et 5 associations désignées bénéficiaires pour l'année 2016, soit un total d'investissement prévu de 550,00 euros, en faveur des familles cussacoises.

Vous avez des suggestions, des idées, des retours ?

L'équipe du comité Vie Associative est à votre écoute.

ASSOCIATION LES AMIS DES ECOLES

Composition du nouveau bureau

Président – D. CHALEIX

Vice-Présidente – O. MAVEYRAUD

Trésorière – C. MOUHICA

Trésorière adjointe – V. BULLA

Secrétaire – E. BRULE

Secrétaire adjointe – N. GAUTHIER

A l'instar des années précédentes, l'association a été un grand support dans l'or-

ganisation de diverses manifestations en faveur des enfants de nos écoles comme la logistique autour de la fête de fin d'année, l'organisation du loto des écoles, de la chasse aux œufs de Pâques, et une généreuse aide financière au spectacle de Noël et aux sorties de fin d'année.

En début de l'année scolaire 2016/2017, le bureau de l'association a été renouvelé.

Les nouveaux membres sont motivés et compte maintenir les actions menées par

les précédents membres de l'association. De nouvelles idées voient le jour également comme l'organisation du défilé d'Halloween, fin octobre dernier.

Un défilé de carnaval serait également dans les projets du nouveau bureau.

Prochain grand évènement de l'association le traditionnel Loto des écoles qui est prévu courant février. VENEZ NOMBREUX partager ce fort agréable moment de convivialité !

ET BEAUCOUP DE BONS MOMENTS !

2016
2017

CONCOURS LA SEMAINE DU GOÛT 2016 : HALLOWEEN S'INVITE À TABLE

Citrouille Painthétiques, Gateaux araignées, Saucisses momies et Surprises d'Halloween



JEUX TRADITIONNELS AU GYMNASE



VOYAGE AFRICAÏN À L'ÉCOLE MATERNELLE



GOÛTER À LA MAISON DE RETRAITE : moments de partage inter-génération



CALENDRIER DE L'AVANT DES GS & CP

SORTIES DE FIN D'ANNÉE 2015/2016

Visite au Parc du Reynou des classes de Grande Section, CP, CE1 et CE2



PLANTATION DE NOUVEAUX ARBRES



NOUVEAUX PROJETS SCOLAIRES PRÉVUS POUR 2016/2017

Projet FORET – classes de Maternelle

Projet ECOLE ET CINEMA – classes de la Grande Section au CM2

Projet LANGUE DES SIGNES, travail avec des comédiens intervenants autour de l'album « Max et les Maxi-monstres » (subventionné par la DRAC) – Classes de CE1-CE2 & CM1-CM2



CANTARELLA



4 JUIN – Cantarella fête ses 20 ans avec en invité l'A.M.L.

CHANT



29 JUIN – Les petits chanteurs à la croix de bois

3 AVRIL – VIDE-GRENIERS



FORÊT DE BOUBON



20 MARS – Gestion de la forêt de Boubon par l'O.N.F.

29 MAI & 25 SEPTEMBRE – MOTOCROSS



23 JUILLET – ARTISTES EN LIBERTÉ

50/50



EI8HT



The Distance



Lizzard



19 AOÛT – CONCERT DE JEAN HU





26 JUIN – LES BONNES FONTAINES



MAISON DE PAYS



Marché de Noël

Depuis le 1^{er} mars 2016 un nouveau commerce a ouvert ses portes rue du 8 mai 1945. C'est la « Maison de Pays » de Magali Boyer. Dans son échoppe on trouve tous les produits locaux aussi bien pour cuisiner que prêts à manger, des biscuits et autres confitures, bref un eldorado pour gourmands. On peut aussi trouver des cartes postales, des livres et certains en patois limousin et occitan. Toujours avec le sourire Magali accueille aussi des écrivains, on a ainsi vu venir dédicacer leur ouvrage Pierre Louty, Régine Rossi-Lagorce, Louis-Olivier Vitté et Jean Claude Rouffy venu donner une conférence à La Fontanelle. Au mois de décembre sous l'égide de la maison de pays a eu lieu le marché de Noël qui a eu son succès, donnant ainsi une animation à Cussac ce qui est toujours le bienvenu pour animer le centre-ville.



Louis-Olivier Vitté



Régine Rossi-Lagorce



Soirée Richard Cœur de Lion



Randonnée avec Jean-François Vignaud



Pierre Louty



Conférence à la Cabane



VIVRE ENSEMBLE

Quoi de neuf du côté de Vivre Ensemble ?

L'association « Vivre Ensemble » continue son petit bonhomme de chemin !

Après avoir présenté son spectacle « Bienvenue au cabaret » sur différentes communes (Chalus, Oradour sur Vayres, Rilhac Lastours, la dernière représentation, à Cussac ayant été faite dans un but caritatif) et présenté des extraits lors de différentes animations, les membres de l'association se tournent vers l'horizon 2017 !

Au programme de cette année, il y a déjà deux rendez-vous :

- le 9 septembre animation pour un groupe à Rilhac Lastours
- le 25 novembre organisation d'un bal folk au chapiteau de la Fontanelle. Il sera animé par un groupe de Montemboeuf « les Vironaires ». Le samedi après-midi, aura lieu un atelier gratuit qui permettra à tout un chacun de se familiariser avec les danses afin de profiter pleinement du bal le soir.

Ayant jusqu'à présent créé des spectacles avec la musique en live, nous aimerions continuer dans ce sens. Mais nos



musiciens ayant, pour des raisons professionnelles, quitté la commune, nous sommes à la recherche de personnes susceptibles de nous accompagner musicalement... Donc avis aux amateurs !

Comme toute association, elle ne peut perdurer sans renouveau. Aussi c'est avec plaisir que tout nouveau membre sera accueilli, que toute nouvelle suggestion sera bienvenue !

Aussi, n'hésitez pas à pousser la porte de la salle des glaces le vendredi de 20h à 22h, ou bien appelez nous au 05.55.78.25.51 !

AG ouverte à tous le 17 mars à 20h salle des glaces.

CANTARELLA



L'association chère aux choristes de Cussac et des environs **a fêté ses 20 ans en 2016**. A cette occasion, de nombreuses manifestations ont ponctué l'année. Il y a eu, en particulier, un voyage en Bretagne

pour participer avec d'autres chorales à une importante manifestation en l'Abbaye de Treffendel. Cela restera un souvenir inoubliable pour chacun gravé à jamais dans les mémoires. Bien sûr, CANTARELLA a, comme toujours, donné son concert de Noël en l'église de Cussac, ainsi qu'un autre avec L'avenir Musical du Limousin au Chapiteau de La Fontanelle, et a animé, comme chaque année, la messe aux Bonnes Fontaines.

Mais, ce qui restera pour tous, comme le clou de l'année, c'est la venue le 29 juin des Petits Chanteurs à la Croix de Bois, un concert magnifique incluant des œuvres classiques et des chants du répertoire moderne merveilleusement interpré-

tés par des chanteurs au sommet de leur art. Une soirée grandiose ! ... Le public nombreux est reparti totalement enchanté. Nous devons dire que l'idée de ce spectacle était venue de Madame la Présidente Denise DEPLAS qui, pour célébrer les 20 ans de CANTARELLA avait pensé faire venir ces jeunes gens qui ont chanté pour certains à Pékin, à Londres ou New-York.

Remercions Denise qui pour son cadeau de départ, après 20 ans de présidence, n'a pas fait les choses à moitié.

L'équipe dirigeante ayant décidé de passer la main, un nouveau bureau a pris la chorale en main. Avec de nouvelles idées, des projets, de nouveaux chants mais toujours avec Odile GERARD comme chef de chœur. Les répétitions ont lieu tous les jeudis, à 19h30, à La Fontanelle, et le nouveau Président Mr Frédéric de CHATILLON de CHASSELOUP invite tous ceux qui sont intéressés par le chant chorale à venir les rejoindre pour faire que la chorale continue.

Et allezÀ dans 20ans !

CONTACT : 06 14 53 24 03

LIONS CLUB VAL DE TARDOIRE



Un club au service des autres

Le Lions Club Val de Tardoire est une émanation du Lions Club International, le plus important « club service » du monde. Son siège est en mairie de Cussac depuis sa création en 1984, mais il rayonne sur les cantons d'Oradour-sur-Vayres, Saint-Mathieu, Chalus et Saint-Laurent-sur-Gorre. Son objectif est de « servir les autres » en

mettant en œuvre des actions sociales au bénéfice, en particulier, des plus démunis.

Parmi les actions menées en 2016, citons :

- L'organisation d'un goûter avec animation musicale pour les résidents, dans les quatre EHPAD du secteur,

- Le financement de divers équipements dans les EHPAD des CARS, de CHALUS et de CUSSAC, ainsi qu'au service d'oncologie du CHU de LIMOGES,

- Le financement de séjours de vacances de deux semaines, pour 3 enfants « défavorisés » du secteur,

- La participation des membres au TELETHON, à la collecte au profit de la « Banque Alimentaire » et à la « Journée du Jardinier » pour le dépistage du diabète, etc ...

Pour la saison en cours, le club s'est fixé, en plus de ses actions habituelles, un objectif ambitieux : financer l'acquisition et l'éducation du chien d'assistance LARRY qui sera remis à une personne handicapée à mobilité réduite, dans le cadre de l'association « HANDI-CHIEN ».

Une opération ô combien exaltante qui illustre bien la vocation altruiste du club !



CHEMINS ET SENTIERS CUSSACOIS

2016 année bien remplie pour les randonneurs de l'association, qui compte aujourd'hui près de 90 adhérents. Et cette année encore l'équipe a sorti de son chapeau (non pas un lapin) mais des parcours toujours plus intéressants pour marcher mais aussi pour apprendre sur les sites de notre région. Comme tous les ans une journée sortie-rando cette fois ce fut Aubeterre (16) où nous avons pu visiter son église souterraine. Ne parlons pas des randos estivales dont le succès est toujours au rendez-vous. Les journées pique-nique le 23 juin à Flavignac et le 20 octobre à Masselièvre, bref une saison bien remplie. Le 3 décembre l'Assemblée Générale et reconduction du bureau, à noter tout de même l'arrivée de notre photographe au poste de trésorier adjoint, bienvenue Frédéric. Il faut aussi saluer toute l'équipe qui fait les reconnaissances et l'encadrement lors des randonnées ce qui n'est pas une mince affaire.

Mais en 2017 que nous proposez-vous braves gens!

TOUTE L'ANNÉE LES RANDOS BI-MENSUELLES :

- **Janvier** la galette et Février les crêpes
 - **Mai** pique-nique tiré du sac
 - **Juin** sortie sur la journée en Creuse et rando « Bonnes Fontaines »
 - **Juillet - Aout** randos Estivales
 - **Septembre** rando-grillades
- Et le samedi 2 décembre** l'Assemblée Générale suivie d'un repas

Une année qui s'annonce très bonne ...

Pour tous renseignements :

Contacts : Fernand 05 55 70 94 23

Annie 05 55 75 52 65

Solange 05 55 70 98 02

COUP DE THÉÂTRE



Comme les années précédentes l'association « Coup de Théâtre » de Cussac a attiré la grande foule pour sa représentation du 21 mai à la salle du Chapiteau de la Fontanelle sachant par avance qu'il ne serait pas déçu. Et encore une fois il est reparti enchanté.

Il faut dire que la troupe dirigée par Pascale Gourinchas et Gisèle Beaurepaire nous a maintenu habitués, saison après saison, à des spectacles mêlant qualité et humour.

Pour cette pièce les facétieux comédiens qui l'interprètent sont : Odette Chabasse, Aurélie Coulaudon, Amélie Reliat, Mathilde Lacouture pour les dames et Jean Marie Chassaing, Dominique Magadou, Roland Lacouture pour

les messieurs. Mais il faut rajouter ceux qui travaillent autour des acteurs et sans qui le spectacle n'aurait pas lieu, les ouvriers de l'ombre qui permettent d'avoir les décors, la lumière, le son et l'image, j'ai nommé : René & Arnaud Dethoor, Emmanuel Coulaudon, Francis Lhomme et Clément Reliat.

Mais la fin de cette année sera bien triste pour la troupe, la disparition d'Odette, ce décès a marqué la troupe d'un profond chagrin, mais après réflexion et pour lui rendre hommage, elle va se remettre aux répétitions et nous offrir le samedi 10 juin 2017 sa nouvelle pièce « Le Loto de Lulu » Un rendez-vous à ne pas manquer donc !

LES AMIS DES FLEURS

Nos chers fleuristes continuent à participer encore cette année à ce que Cussac reste une commune attrayante à l'image du carrefour Lou Ena qui au fil des années commence à être un carrefour qui se remarque à l'entrée de la commune.

1^{er} mai le brin de muguet porte bonheur attire toujours autant les clients, copains.

Présence remarquée aussi aux Bonnes Fontaines où leur stand fleuri ainsi que la tombola ont toujours autant de succès.

Mais ce qui reste le point d'orgue de l'association c'est le voyage annuel et cette année c'est Ussel en Corrèze, et une soixantaine de personnes ont apprécié l'organisation de la visite de la ville, du restau !! Et d'un jardin assez original.

Le 18 novembre Remise des prix au concours des maisons

fleuries et intervention d'un apiculteur passionné, Michel Lapellegerie, qui nous a projeté un film sur le travail des abeilles, de l'homme pour arriver au miel ! Très apprécié.

Mon petit doigt m'a soufflé que 2017 ne sera pas mal non plus.

Un petit appel des Amis des Fleurs, manifestez-vous auprès d'eux pour participer au concours annuel de fleurissement.



Contact : Alain Lerondel 06 56 77 34 33

SOCIÉTÉ D'AVICULTURE BANDIAT-TARDOIRE

Cette année la société d'aviculture n'a pas pu organiser d'exposition avicole en 2016 en raison de la grippe aviaire.

Cette année encore cette épidémie touche presque tous les pays européens et même le Japon. Le sud-ouest et l'ouest de la France ne sont pas épargnés par ce virus apporté par les oiseaux migrateurs. Qu'en sera-t-il les 1ers et 2 avril 2017 ? Pour l'instant l'exposition de volailles et de palmipèdes est interdite.

Les cussacois avaient pourtant brillés en exposition avec trois adhérents champions de France cet automne :

- ➔ Bruno Truchassou en lapin fauve de Bourgogne
- ➔ Francis Lhomme en palmipèdes domestiques avec une oie frisée du Danube
- ➔ Félix Jarrige et Claire en lapin à fourrure avec un lapin Rex zibeline bleu

Les lapins, les volailles et les pigeons étaient de plus en plus nombreux à quitter cussac pour partir en exposition et nous avons acheté une plus grande remorque pour les transporter. Une assemblée générale mi-janvier nous aidera peut-être à y-voir plus clair pour la suite et nous sommes très heureux d'accueillir de nouveaux adhérents.

Le président de la SABT, Francis Jarrige



AMITIÉS D'AUTOMNE

Comme chaque année et donc 2016 comme les autres nous avons débuté par la galette des rois le 5 janvier. Puis bien sûr notre loto qui fit le plein de la Fontanelle. Tous les mardis après-midi détente et jeux de cartes, goûters, crêpes etc.

A mois de mars nous avons assisté au spectacle « Acadie » à Feytiat. Mais c'est en septembre du 15 au 20 que le traditionnel voyage a encore une fois réuni un car complet de joyeux participants pour le séjour à Rimini.

Après l'AG du 6 décembre le bureau a été reconduit dans sa totalité mis à part Denise Grobety qui a cédé sa place de secrétaire à Martine Farges.

Pour 2017, la tradition sera respectée avec un petit plus. En effet, le club aimerait bien programmer en avril le spectacle « Holiday on Ice » au zénith de Limoges, en sep-



tembre le voyage en Cantabrie et la sortie sur 1 journée à définir.

Toujours les séances de gymnastique douce le mercredi de 10h à 11h au chapiteau de la fontanelle.

CONTACT : Solange Fredon 05 55 70 98 02

DANSES BANDIAT-TARDOIRE



Voilà maintenant plusieurs années que cette petite association se donne rendez-vous tous les 15 jours (mercredis soir à 20h) au Chapiteau de la Fontanelle.

Ce sont de bons moments de rigolades et de partages où ceux qui savent donnent aux autres les rudiments de la danse en couple, en ligne.

Ce qui les années passant à donner l'idée de faire un spectacle pour faire voir aux Cussacois (ou autres du territoire) que l'on peut à tout âge devenir un bon danseur.

Et cette année encore de nouvelles têtes sont venues pour

apprendre, elles ont été très bien accueillies par les anciens et c'est reparti pour un petit pas qui deviendra un grand pas.....pour le cercle des copains du mercredi.

Cette année le spectacle de danse a été donné le 17 décembre, et après le spectacle, gâteaux et boissons pour remercier le public.

Mais il faut quand même dire que tout ceci n'aurait pas été possible sans la bonne volonté et le savoir de Jeannette, Annie & Robert. Qu'ils soient remerciés pour leur patience, qui a donné d'excellents résultats.

Alors la salle est grande, et on peut vous accueillir avec plaisir si vous voulez passer un bon moment en apprenant les bases de la danse un seul numéro :

Jeannette Lathière : 06 82 49 98 22

A.N.A.C.R

Comité local d'Oradour sur Vayres – Cussac de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e) de la Résistance. Ce Comité pour vocation d'assurer un devoir de mémoire pour le rôle important qu' a joué la Résistance dans la libération de notre pays. Les deux ouvrages qui ont été édités sous l'égide du Comité local vont dans ce sens.

Le dernier volume met particulièrement plus en valeur les acteurs locaux qui se sont engagés dans la lutte contre l'oppression nazie, au péril de leur vie.

Le comité veut aussi promouvoir les idéaux de la Résistance tels qu'ils ont été consignés dans le programme du CNR (Comité National de la Résistance). Ils sont totalement d'actualité dans le contexte politique tendu où naissent le racisme et la xénophobie.

Le Comité appelle à participer à la **commémoration** de la bataille d'Oradour sur Vayres qui aura lieu le **samedi 22 juillet 2017** au monument de l'avenue du 8 mai 1945 qui honore le souvenir des combattants tombés pour nos libertés. Rassemblement à l'Hôtel de ville à 11h15. Dépôt de gerbes à 11h30 à la stèle.

Pour le Comité, le Président Claude Pauliat

NOS AMIS LES BENEVOLES

« ON LES VOIT PARTOUT »



C'est la phrase que l'on entend quand on se promène dans les différentes manifestations qui se déroulent en cours d'année à Cussac. OUI, on a

vraiment besoin d'eux, ceux qu'on nomme bénévoles. Rouage essentiel d'une commune, bras et jambes de toutes les associations, un appel et tous se mettent en place pour que la cérémonie, la fête ou autres se déroule le plus sereinement du monde. Mais aujourd'hui les bénévoles souhaiteraient voir venir auprès d'eux d'autres volontaires. Alors n'hésitez pas venez les rejoindre, vous verrez que rien n'est plus enrichissant que cette ambiance, et puis après l'effort, c'est souvent le réconfort et un petit casse-croute entre potes ça ne se refuse pas.

Contacts auprès de la mairie, ou d'une association.



F.N.A.C.A.



Comme tous les ans la FNACA a été présente sur de nombreuses commémorations et manifestations. On a vu ses adhérents le 28 janvier à Coussac Bonneval, les 8 mai et 11 novembre à Cussac et Saint Mathieu.

Le 26 novembre s'est tenu l'Assemblée Générale de l'Association à la Mairie de Cussac. Le Président René Lévêque a rappelé lors de son discours que cette année a été marquée par les disparitions de Jean-Marie Deville, Roger Pradignac, Irène Couraud

Le Président a souligné que malheureusement c'est la loi de la vie et que la FNACA ne faisait pas exception. Elle compte actuellement 47 adhérents.

André Desville a rappelé les différentes manifestations de l'année 2016 :

- **Le 19 mars** 54^{ème} anniversaire des accords d'Evian
- **Le 3 juillet** traditionnel méchoui cette année au Chapiteau de la Fontanelle
- **Le 10 juillet** commémoration à la stèle pour la libération d'Oradour s/Vayres

Le 8 octobre inauguration d'une stèle du 19 mars à Nexon Monsieur le Maire a tenu à saluer tous les membres et les a remerciés pour faire toujours exercice du devoir de mémoire.

Pour 2017, il y aura toujours le traditionnel méchoui le 2 juillet, repas dansant le 19 novembre et l'Assemblée Générale est prévue le 25 novembre suivie d'un repas avec les adhérents et les sympathisants.

René Lévêque : 05 55 70 92 03

L'ECOLE DE MUSIQUE DES FEUILLARDIERS

L'ECOLE ASSOCIATIVE DE MUSIQUE SE DEVELOPPE

Démarrée en 2015, l'Ecole Associative de Musique du Pays des Feuillardiers connaît une belle progression depuis la dernière rentrée scolaire avec une sensible augmentation du nombre des élèves (plus d'une trentaine à ce jour) et le recrutement de deux nouveaux professeurs. En conséquence, l'équipe pédagogique musicale comprend maintenant :

- Christophe CARRERE coordonnateur: piano débutant, saxophone, clarinette, etc ...
- Nicolas TIXEUIL : piano
- Julien MICHELET : Guitare, percussions, chant et techniques vocales,

• Marie-Christine LABROUSSE : accordéon
Pour les plus jeunes (de 2 à 7 ans) des séances collectives de sensibilisation et de première initiation musicale sont organisées pour un coût de 30€ par trimestre.

Pour l'apprentissage instrumental, des cours individuels sont dispensés pour les enfants et les adultes, pour un coût de 50€/mois ou 40€ pour les enfants des communes accordant une aide spécifique.

A noter que les familles sont susceptibles de bénéficier des bons « loisirs » de la CAF et qu'un système de location d'instruments est actuellement à l'étude.

Pour tous renseignements, s'adresser à Guy DEPLAS (Tel: 06 73 27 39 70)

ou Christophe CARRERE (Tél : 06 74 26 66 65) et bienvenue à tous les amoureux de la musique.

COMITÉ DES FÊTES



Depuis 2 ans l'équipe du Comité des Fêtes de notre commune avance à petites touches et encore cette année par le succès de la fête des Bonnes Fontaines, le concert, en partenariat avec Foliamusica, du pianiste virtuose Jean Hu qui a comblé de joie les personnes présentes au Chapiteau de la Fontanelle.

Allez en route pour 2017 ...

LES RESTOS DU CŒUR



Ouverture des Restos
Novembre à fin Avril
de 14h à 16h30
Place des Félibres (face à l'église) CUSSAC



PERMANENCES
Mardi et vendredi de 14h à 17h



Les informations concernant ces associations ont été collectées par JP. DUROUSSEAU.

FANFARE « JEANNE D'ARC »

Comme chaque année, la fanfare « Jeanne d'Arc » à participer à toutes les Commémorations ainsi que d'être présentes pour célébrer les événements dans tous les lieux du territoire.

Mais cette année c'est les 114 ans de la vieille dame. Et toujours bon pied bon œil et bonne croche (pour les musiciens). En effet la fanfare fût fondée en 1903 par Mr le Comte de Resbecq qui étant un fervent admirateur de la grande Jeanne, s'est dit que donné son nom à la fanfare de Cussac ne serait pas une si mauvaise idée, et il avait raison.

Dirigée de main de maître, mais avec tellement de bonté et de gentillesse par Raymond Verger, tous vous diront que c'est un bonheur de venir et aux répétitions, ainsi qu'aux représentations. Et ceux qui ne sont plus sur la région n'hésite pas à venir donner un coup de mains si le besoin s'en fait sentir.

Une bonne nouvelle, c'est l'arrivée de jeunes éléments dans le groupe, arrivée saluée par les anciens, car si elle amène

un souffle neuf, elle fait aussi baisser la moyenne d'âge, et redonne ainsi de bonnes raisons d'espérer en l'avenir.

L'ambiance qui règne au sein de la clique, est très amicale. Chacun a son instrument, mais d'autres on ceux prêtés par la société. La fanfare possède en réserve quelques instruments au cas où des sympathisants amateurs de musique souhaiteraient la rejoindre.



Contacts : 06 89 86 47 67
06 70 76 34 61
05 55 70 92 77

Ou lors d'une répétition au Chapiteau de la Fontanelle chaque vendredi de 19h30 à 20h30

CULTURE, PATRIMOINE ET TRADITIONS



Création d'une nouvelle association : CULTURE, PATRIMOINE et TRADITIONS

Un groupe de cussacois s'est réuni en Mairie, à l'initiative de Guy DEPLAS, avec la volonté

de créer une nouvelle association ouverte à tous ceux qui pratiquent ou aimeraient pratiquer des activités culturelles ou créatives ou sont animés de la volonté de sauvegarder nos traditions, notre patrimoine et notre mémoire locale.

En collaboration avec divers partenaires, cette association se propose de mettre en œuvre :

- **Des activités permanentes** : ateliers de peinture et autres activités,
- **Des manifestations ponctuelles** : salons du livre, expositions de peintures, conférences, concerts, ...
- **Des réalisations de fond** telles qu'un mini-musée de la résistance ou une maison de Pays, ...

Son Conseil d'Administration a été ainsi constitué :
 Président : Guy DEPLAS, Vice-Présidente : Maryse RODRIGUES, Secrétaire : Jean-Marie PICHON, adjointe : Michèle PICHON, Trésorier : Hervé SARDIN, adjointe Jeannette LATHIERE, Commissaire aux comptes : Fernand CADET, membres : Olivier GARAT, Odile GERARD, Jeannine LEVEQUE, Jacqueline CROUZEL.

Bienvenue à toutes les personnes intéressées !

UN PEU DE SPORT



FCCO

A la création, nous avions 116 licenciés et aujourd'hui nous en comptons 233 comprenant des éducateurs diplômés et 2 arbitres officiels. Depuis 20 ans, nous formons des enfants, garçons et filles, dès l'âge de 6 ans à l'apprentissage et à la pratique du football.

La saison dernière, nos U13 ont été finalistes de la coupe départementale, les féminines en U10-U13 ont remporté le challenge départemental et les féminines U14-U17 ont remporté le challenge départemental et la coupe du Limousin.

Grâce à notre école de football, nous avons pu créer en 2016, une équipe U19 ligue et, cette saison, une équipe féminine seniors interdistrict à vue le jour. Le FCCO, c'est 16 équipes, qui, tous les week-ends, représentent notre canton sur les divers stades du département et de la région.



Vous pouvez venir voir évoluer nos différentes équipes tous les week-ends sur les stades de Champsac, Cussac et Oradour sur Vayres.



JEUNESSE SPORTIVE DE CUSSAC

RENOUVEAU

Les anciens de la J.S. Cussac se retrouveront le samedi 24 juin 2017 au Chapiteau de la Fontanelle dans la continuité de 2015

CONTACT : 06 25 03 53 76



CUSSAC MOTO CLUB

2016 a été une année sportive réussie sur le plan sportif, le plan financier restera le point faible.

Le moto club a organisé deux épreuves de championnat de France :

La troisième manche de moto ancienne avec une météo pluvieuse et la finale du side car cross inter sous un beau soleil, alors que la pluie était annoncée la veille, ce qui a dérouté les spectateurs.

L'année 2017 verra le retour du Quad, en effet, le club recevra la troisième manche du championnat de France de

Quad cross Elite le 25 juin. Le 8 octobre, nous avons été choisis pour accueillir les meilleurs pilotes de motocross de notre nouvelle région « Nouvelle Aquitaine ». Cela promet deux belles journées de motocyclisme.

Le challenge de cette année à venir sera pour les bénévoles du club l'installation d'un système d'arrosage automatique qui permettra des perspectives d'organisations de manifestations de haut niveau dans les années à venir.

En quelques chiffres, le Cussac Moto Club en 2016 était représenté par 67 licenciés auprès de la Fédération Française de Motocyclisme et 115 adhérents à l'association.

AAPMA

L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatiques (AAPMA) La Tardoire regroupe les communes de Cussac, Oradour sur Vayres et Saint-Bazile. Elle compte plus de 200 adhérents.

Elle pratique un empoissonnement régulier sur tout le cours de La Tardoire en truites farios et arc-en-ciel, goujons... Les petits ruisseaux en tête de bassin ne sont pas oubliés, alevins et truitelles farios y retrouvent la liberté chaque saison. Cette année nous bénéficierons d'un parcours de loisir entre l'ancienne usine EPI et l'écluse des Âges sur lequel la Fédération effectuera des déversements réguliers de truites entre mars et juin.

Pour pratiquer la pêche sur les cours

d'eau ou les plans d'eau gérés par la Fédération, il suffit de se munir d'une carte de pêche en vente auprès de nos dépositaires habituels : Bricomarché à Cussac, Agri-conseil Kyriel, le Tabac-Presse « Le Celtic » à Oradour sur Vayres ou directement sur internet : <http://www.cartedepêche.fr/>

N'oubliez pas de consulter la réglementation dans la brochure qui vous sera remise avec votre carte de pêche ou téléchargeable sur le site de la Fédération départementale <http://www.federation-peche87.com/>.

Nous organiserons en 2017 plusieurs concours de pêche sur le Plan d'eau de la Jalade à Cussac, mi-juillet pour les enfants et en août pour les adultes, sans oublier le traditionnel concours début juillet à Saint Bazile.

Les recommandations d'usage : respectez les quotas et la réglementation. Préservez les truitelles et surtout soyez respectueux des lieux que vous traversez. La correction veut que vous refermiez les clôtures et la courtoisie envers les autres pêcheurs et les propriétaires riverains est de rigueur !

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Président : Richard Simonneau :

06 31 83 43 14

richard.simonneau@gmail.com

Fédération de la Hte-Vienne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique : 05 55 06 34 77

Onema (Police de l'eau) :

05 55 06 32 71

TENNIS CLUB ORADOUR CUSSAC



Le Tennis Club d'Oradour Cussac est heureux d'accueillir petits et grands au sein d'une structure associative chaleureuse et conviviale.

L'école de tennis, dirigée par Philippe LAMARQUE, s'est enrichie cette année d'un nouveau groupe mini tennis pour les enfants âgés de 6 à 8 ans. Trois autres groupes complètent l'enseignement tennistique qui se déroule chaque lundi entre 16h15 et 20h15.

Pour les adultes, l'entraînement du lundi soir permet aux joueurs désireux de taper la balle de trouver des partenaires motivés.

L'équipe masculine, engagée dans les championnats d'hiver et d'été, tire un bilan très positif de sa saison puisqu'elle ter-

mine première de son groupe dans chacune des deux compétitions. Ses joueurs, pas assez nombreux, espèrent voir l'arrivée de nouveaux adhérents pour renforcer son effectif.

L'année 2015 fut également marquée par la participation du club à la manifestation du 04 juillet organisée par le Service Enfance Jeunesse autour des sports urbains à la plaine des jeux de Cussac. Durant toute cette journée, nos jeunes ont animé le court de tennis qui était ouvert à tous et collaboré à l'organisation de la buvette sans alcool.

Enfin, la composition du bureau a été légèrement modifiée. Aux côtés de son Président, Monsieur Olivier GABORIAU et de sa secrétaire, Madame Marie-Pierre BRUN, le club est heureux d'accueillir son nouveau Trésorier, Monsieur Clément VERCHERE.

Pour tous renseignements concernant le club et l'accès aux courts de tennis, vous pouvez contacter Monsieur Olivier GABORIAU au 06 80 95 84 59.

GYM LOISIRS

L'association Gym Loisirs retire un bilan positif pour l'année 2015 avec 35 adhérentes qui ont participé aux cours du mardi soir de 20h à 21h15 pour faire zumba step renforcements musculaires pilates cours assurés par Amandine Charron. **Venez nous rejoindre ambiance assurée.**

Une soirée Zumba est prévue pour l'année 2016 date à définir

La présidente : Dominique Leveque





Comme chaque année à la même période, dans le cadre défini par le « Comité Consultatif Communication » de la Municipalité de Cussac, quatre Entreprises ont été « tirées » au sort et seules trois d'entre elles ont répondu favorablement à ma demande d'entretien. Par conséquent, vous trouverez ci-dessous les trois articles relatifs à ces interviews. Je tiens à remercier chaleureusement les responsables de chacune des Entreprises concernées d'avoir bien voulu me consacrer le temps nécessaire à la réalisation de ces articles.
André RAVET

FABIENNE COIFFURE



Mme Fabienne BOUCHAUD, statutairement, Travailleuse Indépendante, a créé son salon de Coiffure « **Fabienne Coiffure** » au mois de Février 2007. Originnaire de Charente, Fabienne BOUCHAUD a obtenu son Brevet Professionnel à Limoges et de Maîtrise pour tout d'abord « ouvrir » préalablement un autre Salon à Dournazac

avant de s'installer à CUSSAC en raison du potentiel de développement économique du village.

QUELQUES CONDITIONS REQUISES POUR OUVRIR UN SALON DE COIFFURE.

► En principe, un coiffeur est un artisan.

Toutefois, il peut cumuler une activité artisanale et commerciale lorsqu'il achète et revend des produits de soin capillaire (shampooing, masques, crèmes nourrissantes etc.) parallèlement à son activité de coiffure.

► **N'est pas coiffeur qui veut !** Un véritable savoir-faire est en effet exigé. Ainsi, pour ouvrir un salon de coiffure, l'entrepreneur doit être titulaire au choix :

- D'un brevet professionnel de coiffure
- D'un brevet de maîtrise de coiffure
- D'un diplôme inscrit au répertoire national de certification professionnelle dans un domaine directement lié à celui de la coiffure.

Toutefois, il est possible d'ouvrir un salon de coiffure sans diplôme. Il faut pour cela que l'un des salariés du salon soit titulaire des diplômes requis pour l'exercice de l'activité de coiffeur, cités ci-dessus.

L'absence de diplôme n'empêchera par ailleurs pas d'ouvrir un salon de coiffure pour hommes, dès lors que l'activité de coiffure est exercée en complément d'une activité principale. Cela n'est en revanche possible que si l'on exerce dans une commune de moins de 2.000 habitants et que vous ne coiffez que des hommes.

Ouvrir un salon de coiffure en optant pour le statut d'auto-entrepreneur est souvent déconseillé, principalement en raison des seuils de chiffre d'affaires à ne pas dépasser. Ces seuils étant relativement bas, se déclarer en tant qu'auto-entrepreneur dans le domaine de la coiffure est susceptible de freiner le développement de votre activité.

Il est par conséquent généralement recommandé d'ouvrir un salon de coiffure sous forme de société. On opte pour la SARL ou la SAS ou leurs formes unipersonnelles qui sont l'EURL et la SASU. On peut alors ouvrir un salon de coiffure quasiment sans apport initial, car il n'existe pas

de montant minimum pour le capital social de ces deux formes sociales (1€ suffit). Par ailleurs, ces formes sociales protègent des difficultés économiques que le salon de coiffure pourrait traverser.

Pour ouvrir un salon de coiffure et exercer cette activité de manière indépendante, on doit obligatoirement s'inscrire au répertoire des métiers. Cette inscription nécessite d'avoir effectué un stage de préparation à l'installation (SPI) à moins de posséder un Brevet de Maîtrise.

Ce stage permet d'acquérir les connaissances essentielles à la création d'une entreprise artisanale et à son fonctionnement juridique, fiscal, social et comptable. Le stage dure entre 4 et 5 jours et coûte entre 200 et 300€ selon la chambre des métiers et de l'artisanat dont on dépend. Le SPI est obligatoire que l'on choisisse le statut d'auto-entrepreneur ou que l'on préfère monter une société

Il est possible de se faire dispenser de ce stage sous certaines conditions :

- Avoir été inscrite pendant 3 ans au RCS ; ou
- Avoir exercé pendant 3 ans une profession de cadre ou une activité agricole ou libérale ; ou
- Posséder le brevet de maîtrise ou un diplôme homologué ; ou
- Avoir déjà été inscrite au répertoire des métiers ; ou
- Avoir été conjointe collaboratrice pendant 3 ans.

► Quelles obligations pour les coiffeurs ?

Il existe plusieurs règles contraignantes qui s'appliquent à l'activité de coiffeur.

- Il s'agit notamment des obligations en matière de publicité des prix et de facturation. Par exemple l'affichage des prix doit être toutes taxes comprises et la facture doit contenir, entre autres, la somme à payer hors taxes et toutes taxes comprises.

- Comme tous les établissements recevant du public, vous devez également respecter les règles de sécurité relatives aux incendies.

- S'agissant de la diffusion de musique au sein de votre établissement, une autorisation de la SACEM sera requise

PRÉSENTATION DU SALON « FABIENNE COIFFURE »

Situation géographique du Salon : Placé idéalement au centre du village de Cussac, ce salon a été entièrement reconstruit en 2006 sur les fondations et murs d'une ancienne grange.

Emploi : 1 salariée à mi-temps

Zone de Chalandise : Cussac et alentours (10 Kms)

Amplitude des horaires d'ouverture : Du Mardi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 toute l'année

Exemple de Prestations réalisées par le Salon « Fabienne Coiffure » : Toutes coupes pour les Hommes et pour les Femmes - Coiffures pour Cérémonies (Mariages) - Extension de longueur des cheveux etc...

Exemple de Conditions tarifaires pratiquées :

- Coiffure pour Homme avec shampooing : 15€50



- Coiffure pour Femme avec Shampoing : 29€
- Coiffure de cérémonie pour femme (ex : Chignon) : 40€

Nombre approximatif de prestations réalisées sur une année : Environ 4000

PRINCIPALES CONTRAINTES DU MÉTIER

La pénibilité de la station « debout » en permanence
La gestion parfois « délicate » du carnet de rendez-vous....

PRINCIPALES SATISFACTIONS DU MÉTIER

Le contentement des Clients et Clientes
La créativité

CONCURRENCE ET DÉVELOPPEMENT DU SALON

Pour conclure cet entretien, Fabienne BOUCHAUD me

dit être satisfaite du bon développement de son salon. En effet, si quelques clientes ou clients ne reviennent pas systématiquement à fréquence régulière, la clientèle se renouvelle constamment avec l'arrivée de nouveaux résidents Cussacois ou bien de Vacanciers de passage ou bien encore d'étrangers. En clair, le salon de Coiffure « Fabienne Coiffure » continue de s'accroître au rythme prévu à l'ouverture de celui-ci...

Merci à Fabienne BOUCHAUD de m'avoir reçu et donné des éléments d'information sur le métier de Coiffeuse professionnelle.

Entretien avec **Mme Fabienne BOUCHAUD** réalisé le 22 Septembre 2016, **Texte et Photo André RAVET.**

AVENIR CLIMATIQUE



David BATAILLE, Gérant de la SARL AVENIR CLIMATIQUE étant absent pour raison d'obligation professionnelle, cet entretien s'est déroulé avec **Géraldine BATAILLE**, statutairement Associée de la SARL, le 29 Septembre 2016.

Tél : 05 05 70 94 34

Adresse mail : avenir@avenir-climatique.fr

Site Internet : www.avenir-climatique.fr

La société **Avenir Climatique** est en activité depuis trois ans consécutivement à la reprise des Etablissements PENNIFAURE, et est installée au 29 Rue de Limoges à CUSSAC (87150). Elle est spécialisée dans le secteur professionnel d'installation d'équipements thermiques et de climatisation.

Parcours de Géraldine et de David BATAILLE : Tous les deux sont originaires de Limoges. Géraldine BATAILLE a une formation d'Assistante de Direction trilingue (Anglais, Espagnol, Français) et était précédemment Responsable d'un magasin spécialisé ; David BATAILLE, possède une formation de Technicien d'intervention et de maintenance en conditionnement d'air et occupait avant octobre 2012 le poste de Responsable de maintenance Chauffage, Climatisation et énergies renouvelables au sein d'une Entreprise de Limoges.

LES ACTIVITÉS D'AVENIR CLIMATIQUE

> **Chauffage toutes énergies**

> **Climatisation**

> **Pompes à Chaleur**

> **Energies renouvelables :** granulés, bois, plaquettes

> **Plomberie-Sanitaire - Salle de Bains :** réfection, création et PMR

> **Froid**

• **Zone de Chalandise :** Territoire de la Commune de CUSSAC et 40 Kms autour

• **Amplitude des horaires d'ouverture :** Du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Le Samedi de 8h à 12h

• **Typologie de la clientèle :** Particuliers 90%, Entreprises et Collectivités 10%

• **Emploi :** Outre David et Géraldine BATAILLE, la Société compte quatre salariés (1 Electricien, 2 Plombiers chauffagistes, 1 Apprenti).

QUELQUES ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LES DIFFÉRENTS MÉTIERS EXERCÉS PAR AVENIR CLIMATIQUE

> **Energies renouvelables**

Fournies par le soleil, le vent, la chaleur de la terre, les chutes d'eau, les marées ou encore la croissance des végétaux, les énergies renouvelables n'engendrent pas ou peu de déchets ou d'émissions polluantes. Elles participent à la lutte contre l'effet de serre et les rejets de CO² dans l'atmosphère, facilitent la gestion raisonnée des ressources locales, génèrent des emplois. Le solaire (solaire photovoltaïque, solaire thermique), l'hydroélectricité, l'éolien, la biomasse, la géothermie sont des énergies flux inépuisables par rapport aux « énergies stock » tirées des gisements de combustibles fossiles en voie de raréfaction : pétrole, charbon, lignite, gaz naturel.

> **Pompe à chaleur (PAC)** est un dispositif permettant de transférer une quantité de chaleur (calories) prélevée dans un milieu, qualifié d'« émetteur », « fournisseur » ou « source froide », vers un autre milieu, considéré comme « récepteur » ou « source chaude ».

Selon le but du dispositif de pompage, une pompe à chaleur peut soit être considérée comme un système de chauffage si l'on souhaite augmenter la température de la source chaude, soit être considérée comme un système frigorifique si l'on souhaite abaisser la température de la source froide. Lorsque le but du dispositif de pompage est à la fois de chauffer et de refroidir, le système est alors considéré comme une thermo-frigo-pompe.

> **La climatisation** est la technique qui consiste à modifier, contrôler et réguler les conditions climatiques (température, humidité, niveau de poussières, etc.) d'un local pour



des raisons de confort (bureaux, maisons individuelles) ou pour des raisons techniques (laboratoires médicaux, locaux de fabrication de composants électroniques, blocs opératoires, salles informatiques).

Les principales caractéristiques modifiées, contrôlées ou régulées sont :

le degré de pollution de l'air ambiant (local à traiter) : renouvellement, soit par extraction forcée de l'air hors du local, soit par introduction forcée d'air neuf (air extérieur) dans le local, soit par renouvellement partiel de l'air ambiant pollué (ajout d'un caisson de mélange), ou tout simplement un filtre à poussière.

la température de l'air : modification en fonction des saisons (chauffage ou refroidissement), ou tout simplement un filtre à poussière.

- la température de l'air : modification en fonction des saisons (chauffage ou refroidissement),
- le degré d'hygrométrie de l'air traité : humidification ou déshumidification,
- la teneur en poussières de l'air : traitement par filtration de l'air soufflé ou repris,
- le maintien permanent des conditions intérieures (la régulation)

► Plomberie Sanitaire

Les travaux associés à l'installation sanitaire sont les suivants :

- installation des réseaux de traitement et de distribution d'eau froide sanitaire (EFS);
- installation de production et de distribution d'eau chaude sanitaire (ECS) ; Notamment l'installation des préparateurs d'eau chaude sanitaire : chauffe-eau électrique de 50 à 500 litres (où l'eau va être stockée et chauffée à plus de 55 °C par une résistance électrique), le chauffe-eau gaz instantané (pas de stockage, l'eau froide est réchauffée à chaque fois qu'un utilisateur ouvre un robinet d'eau chaude), à micro-accumulation (la capacité de stockage est généralement de 8 litres), et enfin à accumulation (le ballon où est stocké et maintenu à température l'eau chaude va de 80 à 120 litres);
- pose et raccordement d'éléments sanitaires (lavabo, WC, évier, baignoire, cabine de douche, lave-main, broyeur d'évier, etc.) ;
- pose et raccordement de robinetterie;
- raccordement des appareils sanitaires au réseau d'eaux usées;
- travaux de ventilation et d'aération de certains locaux et canalisations;
- entretien et réparation des installations existantes: débouchage de canalisation (on parle également de dégorgement) par le biais de furet manuel, électrique ou également de pompe manuelle ou déboucheur professionnel; fuites sur tuyauterie d'évacuation ou d'arrivée d'eau en cuivre, PVC, PER ou plomb .

► Chauffagiste

Un chauffagiste pose, entretien et remplace tout système de chauffage tels que chaudière mural, chaudière au sol, chaudière au fioul, chauffe-eau gaz ou autre système de chauffage. Il effectue également l'installation du circuit chauffage constitué de la tuyauterie et des radiateurs chauffage central. Le chauffagiste entretient le circuit chauffage par le biais du détartrage et du désembouage. Il réalise

également tout remplacement de pièces défectueuses sur la chaudière (pompe, thermocouple, purge automatique, corps de chauffe, brûleurs etc)...

PRINCIPAUX PARTENAIRES D'AVENIR CLIMATIQUE

- **De Dietrich** : (Chaudières à condensation Gaz et Fioul)
- **Atlantic** : (Radiateurs, Ballons d'eau chaude)
- **Mitsubishi Electric** : (Pompes à Chaleur- Climatisation)

GESTION DE L'ENTREPRISE

- **Gestion du Personnel** : David BATAILLE
- **Relation avec les Fournisseurs** : David BATAILLE
- **Stocks** : David BATAILLE
- **Gestion du Planning** : David BATAILLE
- **Secrétariat Comptabilité et gestion économique** : Géraldine BATAILLE
- **Relation Clientèle** : David et Géraldine BATAILLE

RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ À L'ANNÉE

- **Nombre de devis effectués dans l'Année** : 120
- **Nombre de Chaudières posées (Fioul et Gaz)** : 40
- **Nombre d'Entretiens réalisés** : 400
- **Nombre de Dépannages** : plus de 1200
- **Nombre d'Installations Sanitaires effectuées (complètes et partielles)** : 40
- **Nombre de Pompes à Chaleur** : 10

LES PRINCIPAUX ATOUTS ET DIFFICULTÉS DE L'ACTIVITÉ

► Les Atouts :

- Le professionnalisme et la compétence de l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise
- La réactivité et la disponibilité du manager
- Des prix attractifs et compétitifs sur toute la gamme des matériels commercialisés
- L'éventail des activités exercées : (du petit dépannage en plomberie jusqu'à l'installation d'une pompe à chaleur en passant par la vente et la pose de chaudières à condensation et de poêles à bois et à granulés etc....)

► Les principales difficultés :

- La gestion du planning en raison des nombreux dépannages toutes activités confondues (de la fuite d'eau à la chaudière en panne en plein hiver...)
- La « lourdeur » des charges et des coûts de maintenance qui sont un frein réel aux investissements.

Au terme de cet entretien, il m'est aisé d'affirmer que La Société « Avenir Climatique » est un support de bien-être indispensable pour les habitants de Cussac au constat des activités exercées. En effet, qui n'a pas besoin de se chauffer en hiver, d'eau chaude sanitaire au quotidien ou bien encore de faire installer dans sa maison des matériels plus adaptés à notre époque (Chaudière à condensation, Pompe à Chaleur, Poêle à granulés, nouvelle salle de bain etc...) ou tout simplement d'un dépannage pour une fuite d'eau ou sur un système de chauffage, et par conséquent d'avoir recours à cette entreprise.

Je remercie Géraldine BATAILLE, d'avoir bien voulu répondre à mes questions et souhaite à la SARL Avenir Climatique un développement exponentiel à la hauteur des ambitions du Manager de l'entreprise.

Texte et Photo : André RAVET.



CONSEILS ETUDES ENVIRONNEMENT



Entretien avec **Mme Christine M'REYEN, Co-Gérante de la SARL CONSEILS ETUDES ENVIRONNEMENT**, depuis le 01 Avril 1997, réalisé par **André RAVET** le 20 Septembre 2016.

Tél : 05 55 70 98 87

Ce bureau d'études est conjointement dirigé par **Luc GABETTE**, Co-Gérant, Ingénieur Eau et Génie Civil diplômé de l'E.N.S.I.P de Poitiers

Adresse de la Société : Si le siège de l'Entreprise est historiquement positionné au lieu-dit « L'arbre du faux » il faut spécifier que les bureaux sont situés depuis 2000 à « la Monnerie » à CUSSAC. Par surcroît, cette Entreprise est également installée à NEONS SUR CREUSE (36220) et SAINT PARDOUX LA RIVIERE (24470).

► **Parcours de Mme Christine M'REYEN.** Originaire de Cussac, Christine M'REYEN est Diplômée d'un DEA de Droit Rural et d'Aménagement Foncier obtenu au sein de deux Universités, l'une à Paris et la seconde à Poitiers. En début de carrière, elle a exercé sa profession de Juriste dans le domaine de la Promotion immobilière dans la région des Pyrénées.

En tant que Juriste, elle est légalement habilitée dans l'exercice de ses fonctions et au profit exclusif de l'activité principale de l'entreprise, à donner des consultations juridiques et rédiger des actes sous seing privé relevant de l'activité de la SARL Conseils.Etudes.Environnement.

► **Parcours de M. Luc GABETTE.** Luc GABETTE est Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs de Poitiers. En début de carrière, il a exercé sa profession au sein du groupe SEB électroménager dans la région des Pyrénées puis de l'entreprise DELOUIS à Champsac

En tant qu'ingénieur en traitement de l'eau et génie civil, il assure pour les Maîtres d'ouvrages la conception et la maîtrise d'œuvre des travaux que le bureau d'études a en charge.

► **Historique de l'Entreprise :** Conseils.Etudes.Environnement, a été créé en 1997, période de transition favorable pour ce secteur d'activité privé, qui venait à l'époque pallier le désengagement de l'Etat concernant les besoins des collectivités (Retrait de la DDE). L'intérêt était alors bi-latéral (collectivités locales et territoriales/ Cabinets d'études) d'où l'urgente nécessité d'alors à voir l'émergence des Bureaux d'études en zone rurale.

► **Emploi :** 7 Salariés

• **Aurélié BUSSIÈRE :** Hydraulicienne, chargée de mission en Milieu Naturel.

- **Olivier BLOIS :** Hydro-Géologue, Chargé de mission Environnement.
- **Julien BARREAU :** Géomètre Topographe.
- **Françoise TARRADE :** Responsable administrative (Secrétariat, comptabilité, Gestion des dossiers)
- **Dorian PLANTECOSTE :** Technicien agro-environnemental
- **Léonard DURIS :** Technicien assainissement
- **Annick NORMAND :** Agent d'entretien

CONSEILS ETUDES ENVIRONNEMENT est ainsi un des plus gros bureaux d'études en Environnement du Département.

► **Zone de Chalandise par activité et au départ des trois sites de la Société :** La Haute-Vienne et tous départements limitrophes (Vienne, Corrèze, Dordogne, Indre, Charentes, Puy de Dôme, Creuse et Missions ponctuelles au niveau du territoire National)

► **Amplitude des horaires d'ouverture :** du Lundi au Vendredi de 8h30 à 18h30

DÉFINITION GLOBALE D'UNE ENTREPRISE D'INGÉNIERIE

Les ingénieurs spécialistes peuvent agir soit dans le cadre d'une seule spécialité, en général comme « ingénieurs conseils », soit dans le cadre d'une structure plus large, pluridisciplinaire, le « bureau d'études techniques » ou la société d'ingénierie.

► **Principaux types d'Intervention :**

- Etude de faisabilité / aide à la décision.
- Etudes réglementaires.
- Diagnostics / inventaires de l'existant.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage.
- Maîtrise d'œuvre. (Assainissement- Eau potable- Aménagement Urbain)

Spécificités de la SARL CONSEILS. ETUDES. ENVIRONNEMENT.

► **Typologie de la Clientèle :**

Collectivités territoriales à 95%

Particuliers

Industriels.

Constructeurs : Essentiellement en appui des Architectes concernant les abords des édifices.

ELLE EST HABILITÉE À RÉALISER LES MISSIONS SUIVANTES :

► **L'Ingénierie de systèmes et d'ouvrages d'assainissement.**

Les ouvrages d'assainissement ont pour objectif d'assurer la collecte, le transport, la rétention des eaux usées, et de procéder à leur prétraitement et à leur traitement avant rejet dans le milieu naturel.

Plus simplement, **Conseils. Etudes. Environnement.** est maître d'œuvre pour les travaux d'assainissement collectif que les collectivités mettent en place et les stations d'épuration destinées à traiter ces effluents.

► **L'Ingénierie des ouvrages d'eau potable.**

En termes d'adduction, un projet d'alimentation en eau potable comprend les quatre phases suivantes : Identification, Conception, Réalisation, Mise en exploitation.

Conseils. Etudes. Environnement. dans le cadre de ce type de projet dispose des compétences nécessaires pour réaliser des diagnostics, concevoir des réseaux et surveiller leur réalisation jusqu'à leur mise en exploitation.

► **L'Ingénierie de voirie et réseaux divers et aménagements urbains :**



L'aménagement urbain constitue un enjeu prioritaire pour améliorer notre qualité de vie et pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment en mettant en œuvre la Ville durable, en préservant nos ressources, nos paysages et notre territoire.

Conseils. Etudes. Environnement. assure la Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des centre-bourgs et d'espaces publics. Ces chantiers aux multiples facettes induisent des compétences en terrassements, assainissement, voirie, réseaux tous fluides mais aussi de paysagisme.

► **Les Études de la biodiversité et des écosystèmes.**

La biodiversité désigne la diversité et la richesse en espèces vivantes qui peuplent la Terre, un territoire ou un écosystème. Cette notion s'applique aux différentes espèces végétales et animales, allant des organismes unicellulaires aux organismes les plus complexes.

Ces études lorsqu'elles sont exigées par la loi prennent la forme d'études d'impact. Sont aussi bien concernés les collectivités, que les industriels ou les agriculteurs lorsqu'ils portent un projet susceptible d'avoir des impacts sur l'environnement.

► **La protection de la ressource en Eau potable :**

La protection de la ressource en eau est une priorité. Outre des actions générales de préservation du milieu indispensables, des outils réglementaires existent pour protéger plus spécifiquement l'eau destinée à la consommation humaine. Parmi eux, la mise en place des périmètres de protection autour des captages est une obligation ; elle permet d'assurer la sécurité générale des équipements et la préservation de la qualité qui sera fournie aux abonnés) Le périmètre de protection des captages d'eau potable La maîtrise d'œuvre des réseaux d'eau potable :

Les périmètres de protection de captage sont établis autour des sites de captages d'eau destinée à la consommation humaine, en vue d'assurer la préservation de la ressource. L'objectif est donc de réduire les risques de pollutions ponctuelles et accidentelles de la ressource sur ces points précis.

A ce titre, l'entreprise intervient, après l'hydrogéologue agréé nommé par l'Etat, pour assurer la phase administrative de la mise en place de ces périmètres. De la Déclaration d'Utilité Publique jusqu'à l'enregistrement des servitudes aux hypothèques, le bureau gère pour le Maître d'ouvrage (en général des syndicats d'eau) les études techniques et juridiques nécessaires.

► **La sécurité des ouvrages hydrauliques :**

Les ouvrages hydrauliques regroupent plusieurs familles d'ouvrages : les barrages, les digues de protection contre les inondations ou contre les submersions et les canaux.

Activité pour laquelle Conseils. Etudes. Environnement vient d'obtenir un agrément ministériel, ce type d'étude ou de maîtrise d'œuvre concerne aussi bien les collectivités que les particuliers (étangs ; ouvrages en cours d'eau). Notre bureau accompagne ces propriétaires d'ouvrage aussi bien sur un aspect réglementaire que technique.

► **Les moyens humains et matériels engagés par Conseils. Etudes. Environnement. sont adaptés et surtout corrélatifs aux besoins exprimés par la clientèle.**

- Un recrutement judicieux de Collaborateurs compétents et spécialisés : Ingénieurs et Techniciens en traitement de

l'eau, Hydraulicienne, Géomètre Topographe, Hydro-Géologue et en cas de nécessité assistance d'un réseau de « spécialistes » tels que, Ecologues, Sociologues, Urbanistes, Architectes, Paysagistes.

- Des « outils » proportionnés et bien appropriés à la pratique des activités exercées : Micro-Informatique, Reprographie et autres matériels de chantier spécialisés.

► **Nombre de dossiers traités sur une Année :**

Environ **200** dossiers conclus par An

► **Réalisation de « chantiers » publics effectués au niveau Local : ils concernent aussi bien de l'assainissement que de l'embellissement de bourgs**

Localités situées sur le territoire de la Communauté de Communes, et avoisinantes

QUELQUES ÉLÉMENTS SUR LA « GESTION GLOBALE » DE LA SOCIÉTÉ

► **Gestion managériale, commerciale, financière :**

Christine M'REYEN

► **Gestion Technique :** Luc GABETTE

LES PRINCIPAUX ATOUTS ET FREINS AU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ

► **Atouts principaux :**

- La pluridisciplinarité des compétences qui permet de répondre aux exigences de tout type d'étude ou de projet pour l'ensemble du panel typologique de clientèle.

- Réactivité

- Disponibilité

- L'enthousiasme et la compétence des collaborateurs à œuvrer dans un domaine crucial de l'environnement

- L'accumulation d'expérience des intervenants qui permet d'apporter des solutions à chaque événement en toute circonstance.

- Un management efficient et dynamique.

► **Principal frein au développement de la société :**

- Récession économique générale

Si je devais clore ce dialogue avec Christine M'REYEN au moyen d'une seule phrase il me viendrait à l'esprit cette citation de **Viktor Schaubberger « L'eau est le sang de la terre, le support de toute vie. »**, mais ce serait réducteur, et surtout déconsidérer tout ce que j'ai découvert au cours de cet interview en matière de préservation de la ressource d'eau potable. En effet, Christine M'REYEN, co-dirigeante de Conseils. Etudes. Environnement. m'a démontré une prescience très éloquente dans toutes les spécialités commercialisées par l'entreprise et je l'en remercie car mettre des mots aussi signifiants pour définir des professions aussi complexes n'est pas chose aussi aisée qu'il n'y paraît.

Et je terminerai cet entretien en disant que si déjà, en l'an 626 avant JC, le Mathématicien Thalès de Milet citait. « L'eau est la cause matérielle de toute chose » car une de ses grandes interrogations était l'eau, et les causes de la pluie ; nous devons toutes et tous, plus que jamais, prendre les mesures primordiales afin de protéger cette ressource vitale qu'est l'eau. Et c'est en cela, que seules des sociétés telles que Conseils. Etudes. Environnement. peuvent nous aider à prétendre progresser dans cette quête.



MEDIATHEQUE DE CUSSAC



Mardi 17 mai 2016 a eu lieu l'inauguration de la nouvelle médiathèque de Cussac. C'est Christophe Gérouard Président de la Communauté de Communes des Feuillardiers à qui revient l'honneur de couper le ruban, en présence de Bénédicte Martin Sous-préfète de Rochechouart-Bellac, Jean Claude Leblois Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne, Yves Raymondaut et Jocelyne Réjasse Conseillers départementaux, Alain Frugier Président de la Communauté de Communes « Vallée de la Gorre » et Luc Gabette Maire de Cussac.

La nouvelle médiathèque tout en restant classique avec son rayon livres se tourne aussi vers les moyens les plus modernes, CD, DVD et tous les supports culturels via Internet.



HISTOIRE COURTE

Un grand-oncle et son ouvrier s'arrêtent chez la Marie pour la pause déjeuner. Ils commandent quelque chose de rapide, ils sont pressés. Elle leur propose une omelette. Le temps qu'elle prépare, le tonton entend «Tchi ! Tchi ! Tchi !» par intermittence. Il regarde en direction de la poêle, il y avait quelque chose qui faisait crépiter l'huile en tombant dedans. Il se lève et voit un jambon en train de sécher dans la cheminée. Ce sont les cuçous (asticots) du jambon qui tombaient dans la poêle ! Ils ont tordu des babines et n'avaient plus faim !

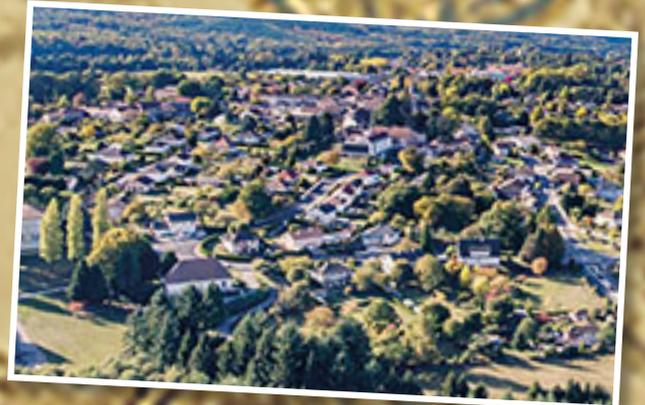
Bon appétit.



Magali Boyer



A LA DÉCOUVERTE DE CUSSAC



A la découverte de Cussac,
c'est aussi depuis le
12 janvier, des panneaux
expliquant aux passants
l'origine des différents
sites de Cussac.





Selon Régine Rossi-Lagorce

LA FARCIDURE

Temps de préparation : 20 min

Temps de cuisson : 25 minutes

Ingédients pour 4 personnes

- 1 kg de pommes de terre (ni trop jeunes, ni trop vieilles) épluchées et lavées
- 1 vingtaine de petits morceaux de lard gras
- 8 pincées de sel
- 4 pincées de poivre

Pour le farci :

- 1/4 de blanc de poireau
- 1/4 d'oignon
- 1/4 de feuille de blette (vert et blanc)
- 2 gousses d'ail
- 2 branches de persil

Hachez ensemble le blanc de poireau, l'oignon, la blette (vert et blanc), l'ail et le persil. Râpez les pommes de terre et placez la pulpe obtenue dans une jatte. Ajoutez-y le farci de légumes, le sel et le poivre et mélangez. Dans une poêle ou une cocotte, faites suer la moitié du lard gras et sur feu assez vif, versez le mélange. Laissez saisir puis baissez le feu et laissez cuire une dizaine de minutes; puis remettez à feu vif durant quelques minutes pour que cette face grille à nouveau. Retournez sur un plat.



LA MIQUE CORRÉZIENNE

Selon votre goût , une petite pomme de terre par personne.

Un oignon piqué de deux clous de girofle.

Dans une terrine, disposer en fontaine la farine. Casser les œufs en son centre. Ajouter deux pincées de sel, une cuillère à soupe de graisse d'oie et les 50 g de levure de boulanger délayées dans un peu d'eau tiède. Commencer à mélanger les ingrédients avec une spatule en bois, puis continuer à la main dès qu'une pâte homogène est obtenue au centre de la fontaine. Pétrir vivement pendant vingt minutes, rassembler la pâte en boule, fariner légèrement, puis placer en terrine. Couvrir d'un torchon et laisser lever au chaud pendant plusieurs heures. Lorsque la pâte est levée correctement (au minimum 4 heures)

Sa surface est toute fendillée et elle a plus que doublé de volume.

Préparation du bouillon

Dans un grand faitout rempli d'eau froide, plonger vos viandes (palette de porc demi-sel ou jambonneau) bien rincées auparavant. Porter à ébullition et laisser cuire une heure. Ajouter alors les carottes, le cœur de chou, les navets, l'oignon piqué de deux clous de girofle et les blancs de poireaux.

Un quart d'heure plus tard, introduire la mique qui doit cuire à petits bouillons pendant encore une heure, la retourner à mi cuisson pour qu'elle cuise également des deux côtés.

Lorsque la mique est cuite, disposez-la sur un plat de service avec la viande et les légumes et détaillez-la en morceaux à l'aide de deux fourchettes et jamais avec un couteau.

La mique fraîche peut être réchauffée au beurre et à la poêle et servir de légume d'accompagnement.

- 500g de farine de froment, 20 g de levure de boulanger ,
- Une cuillère à soupe de graisse d'oie où de canard fondue..
- 2 pincées de sel.
- 1 œuf.
- 50g de levure de boulanger.
- 1.5 kg de palette de porc demi-sel ou de jambonneau et une andouille.
- Un cœur de chou (500 g environ)
- 4 carottes moyennes.
- 2 navets ronds moyens.
- 2 poireaux.



NAISSANCES

| | | |
|----------------------------------------------|---------------|-----------------------------|
| GIRARDEAU Eve, Marguerite | 25 Mars 2016, | Saint-Junien (Haute-Vienne) |
| BORDAS Maxime, Robert | 21 Juin 2016, | Saint-Junien (Haute-Vienne) |
| NOBLIN RENAU Kilian, Florent, Rodrigue | 28 Juin 2016, | Limoges (Haute-Vienne) |



MARIAGE

| | |
|--------------------------------------------|-------------------|
| SELLAS Joël et DIEPENBROEK Johanna | 21 Mars 2016 |
| GOMBOC René et NKOUME Yvette | 2 Avril 2016 |
| BERTIN Jérémy et MAILLOT Orane | 9 Avril 2016 |
| TRISTANT Roger et RAIAT Pascal | 22 Avril 2016 |
| TOMAS Paul-Antoine et MEYERS Mélanie | 6 Août 2016 |
| REY Patrick et HARDY Pascale | 12 Août 2016 |
| RELIAT Clément et LHOMME Amélie | 10 Septembre 2016 |
| BAYONA Barthélémy et VIMARD Caroline | 12 Novembre 2016 |



DÉCÈS

| | | |
|---------------------------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------|
| GRANET Jean-Pierre | 10 Janvier 2016, | Limoges (Haute-Vienne) |
| RAYNAUD Marcel | 16 Janvier 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| DESBORDES Marie-Louise veuve GRASSET | 9 Février 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| HÉRAUT Joseph, Jean, André | 17 Février 2016, | Limoges (Haute-Vienne) |
| DUCOURTIEUX Eric | 21 Février 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| FICOT Claude | 25 Février 2016, | Limoges (Haute-Vienne) |
| DENIS Pierre | 11 Mars 2016, | Saint-Junien (Haute-Vienne) |
| MERLE André, Roger | 13 Mars 2016, | Limoges (Haute-Vienne) |
| CHAULET Henri | 20 Mars 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| MARTIAL Jeanne, Marie | 25 Mars 2016, | Saint-Junien (Haute-Vienne) |
| DAUGE Daniel, Roger | 2 Avril 2016, | Limoges (Haute-Vienne) |
| GALINAT Marcelle veuve MATHIVET | 19 Avril 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| CHAMOULAUD Raymond, Marie, Joseph | 22 Avril 2016, | Limoges (Haute-Vienne) |
| DUBAS Odile, Gabrielle veuve ANDRIEUX | 27 Avril 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| MAURANGE Paulette, Jacqueline épouse FRIOT | 28 Avril 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| KURTZ Marie-José, Madeleine | 15 Mai 2016, | Limoges (Haute-Vienne) |
| COMBEAU Renée épouse DUCHAMBON | 26 Mai 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| MICHEL Anna veuve FREDON | 26 Mai 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| BARNY Jean | 9 Juin 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| SARDIN Jean, René | 25 Juin 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| MERLE Jacques | 5 Juillet 2016, | Limoges (Haute-Vienne) |
| PAULHIAC Henri | 8 Juillet 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| CATHERINEAU Simone épouse ARNAUD | 10 Juillet 2016, | Limoges (Haute-Vienne) |
| LAMAUX Denise veuve DUGOT | 19 Juillet 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| FRIOT Rémi | 19 Juillet 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| GOURINCHAS Elise veuve LEONARD | 29 Juillet 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| MAZIERE Céline, Thérèse Vve DESMOULIN | 31 Juillet 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| TARRADE Renée veuve MANDON | 8 Août 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| DEVILLE Jean-Marie | 8 Août 2016, | Limoges (Haute-Vienne) |
| DUDOGNON Justine veuve ROBISSON | 8 Août 2016, | Saint-Junien (Haute-Vienne) |
| SAUMON Raymonde veuve VAUDON | 17 Août 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| ROMAIN Marie, Renée veuve LIBOUTHET | 1 ^{er} Septembre 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| REMPNOUT Gisèle | 5 Septembre 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| SEMENTÉRY Roland | 15 Septembre 2016, | Limoges (Haute-Vienne) |
| BERNARD Odette épouse CHABASSE | 16 Septembre 2016, | Limoges (Haute-Vienne) |
| CHARDONNIÉRAS Irène veuve COURAUD | 21 Septembre 2016, | Limoges (Haute-Vienne) |
| ROBISSON Adrienne veuve FRICOUT | 27 Septembre 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| ANDREAUX Marie, Thérèse veuve DUDOGNON | 13 Octobre 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| THARAUD Marie-Louise épouse GRANET | 17 Novembre 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| GUILLARD René, Roger | 5 Décembre 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| MARENDA Marie, Suzanne veuve GERVEIX | 7 Décembre 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| POUMÉROULIE Maurice | 7 Décembre 2016, | Saint-Junien (Haute-Vienne) |
| LAMBERT Geneviève, Marie-Claude épouse FONTANILLE | 7 Décembre 2016, | Limoges (Haute-Vienne) |
| BOULESTEIX Renée, Odette veuve DEVILLE | 23 Décembre 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |
| JALLAGEAS André | 30 Décembre 2016, | Cussac (Haute-Vienne) |



CINÉMA À LA FONTANELLE

Avec le concours de la municipalité, retrouvez régulièrement des séances de cinéma à la salle de la Fontanelle. Une fois par mois, à l'aide d'un matériel aussi performant que les grands complexes, découvrez le mercredi après-midi une séance pour les enfants, suivie le soir d'une seconde séance. Pour plus d'informations renseignez-vous en mairie, et consultez les panneaux d'informations ou le site internet www.cussac87.com pour connaître les prochaines séances.



Prix des places :

| | |
|-------------------------|------|
| Adulte..... | 5 € |
| Abonnés | 4€50 |
| Enfants : -13 ans | 3€50 |
| 3 D | + 1€ |



ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

IMAGINONS CUSSAC ENSEMBLE

Après 2015, l'année 2016 restera, pour notre pays, une nouvelle année d'épreuves. Au-delà des émotions, nous souhaitons réaffirmer les valeurs de notre République. Il ne s'agit pas de lutter contre l'Homme.

Nous devons lutter contre l'ignorance, les extrémismes, la peur de l'autre, le racisme, le repli sur soi, le rejet du non semblable. Cela nous le pouvons au quotidien chacun d'entre nous en faisant preuve de discernement, d'écoute, d'altruisme. Nous devons être vigilants pour construire ensemble une humanité où dialogue, tolérance et savoir seront des valeurs partagées. Nous devons être solidaires, respectueux les uns des autres.

C'est dans cet état d'esprit que nous devons entamer cette nouvelle année qui verra les limites de nos territoires se redessiner. La réforme de l'organisation territoriale modifie les rapports de grandeur, avec la mise en place des nouvelles structures, création de la grande région « Nouvelle Aquitaine » et de la communauté de communes « Ouest Limousin ».

Le budget de l'Etat 2017 se prépare avec l'annonce de nouvelles baisses de dépenses publiques. Les collectivités locales perdront 2,8 milliards d'euros supplémentaires accentuant la situation difficile de la plupart d'entre elles, tant sur le fonctionnement que sur l'investissement. Les transferts de compétences en cours vont encore creuser les inégalités.

Nous restons pour autant déterminés à assurer l'équilibre financier des comptes de la commune avec un impératif : que chaque euro dépensé soit profitable aux cussacoises et cussacois. Les orientations budgétaires pour l'année à venir font, comme chaque année, l'objet d'un débat en Conseil municipal. Nous y défendrons des choix courageux, déterminés et responsables en particulier pour l'attractivité de notre commune.

- Le choix de maintenir le stop fiscal sur les taux d'imposition des taxes d'habitation, des taxes foncières et des taxes d'aménagement, afin de préserver le pouvoir d'achat des habitants de la commune.
- Le choix que le Cussac de demain soit plus attractif avec un centre-bourg plus dynamique grâce à l'arrivée de nouveaux commerçants, de nouveaux artisans et des professions médicales.
- Le choix d'investir dans l'école en modernisant les infrastructures et en mettant à disposition des matériels pédagogiques modernes au service des écoliers et des équipes éducatives. Victor Hugo disait d'ailleurs que « Celui qui ouvre une porte d'école, ferme une prison ».

Noël et le Nouvel An frappent à nos portes, moment de partage, temps de joie et de fêtes. C'est l'occasion de s'éloigner pour quelques jours du quotidien et d'envisager l'avenir avec espoir. Nous vous souhaitons à toutes et à tous santé, bonheur et réussite pour l'année 2017.

SERVICES



TRANSPORT

Cussac est desservi par le réseau de bus du département. Il existe une ligne régulière entre Cussac et Limoges (ligne 3). Et deux lignes pendant les périodes scolaires, la ligne 2 entre Cussac et Limoges, et la ligne 61 entre Cussac et Saint-Junien. A noter, une ligne régulière (ligne 11) qui dessert Saint-Junien et Limoges depuis Oradour-sur-Vayres.

Pour plus de renseignement contacter le Conseil départemental au 05 55 45 10 10, et consulter les horaires sur www.moohv87.fr



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

(dans les locaux de la Poste)



9h-12h 14h-17h Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
9h-12h Samedi

INSTITUTIONS

• COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN :

Tél : 05 55 78 84 07 - www.feueillardiens.com

• FÉDÉRATION DE LA CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE

Tél : 05 55 70 99 40 - www.paysouestlimousin.fr

• CONSEIL GÉNÉRAL DE HAUTE-VIENNE :

Tél : 05 55 45 10 10 - www.haute-vienne.fr

Maison du département de Chalus

Tél : 05 55 00 05 79

Maison du département de Rochechouart

Tél : 05 55 70 96 12

• SOUS-PRÉFECTURE DE ROCHECHOUART :

Ouvert du lundi au vendredi :

de 08h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Tél : 05 55 43 83 10 - sp-rochechouart@haute-vienne.gouv.fr

• PRÉFECTURE DE LIMOGES : Tél : 05 55 44 18 00

www.haute-vienne.gouv.fr

pref-pass87@haute-vienne.gouv.fr

• CHAMBRE D'AGRICULTURE (Saint-Laurent sur Gorre)

Tél : 05 55 48 83 83 - limousin.synagri.com

antenne.sl@haute-vienne.chambagri.fr

• CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Tél : 05 55 45 15 15

www.limoges.cci.fr - info@limoges.cci.fr

• CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Tél : 05 55 45 27 00 - www.cm-limoges.fr

AIDE À LA PERSONNE

• MAISON DE RETRAITE & FOYER-LOGEMENT «DINS LOU PELOU»

Tél : 05 55 70 91 54 - ehpadcussac@wanadoo.fr

contact@ehpad-cussac.fr - www.ehpad-cussac.fr

• A.D.P.A.D.

(Association D'aide aux Personnes à Domicile) 05 55 10 01 31

www.adpad87.fr - adpad@adpad87.fr

• POUCE TRAVAIL

Aide à la réinsertion sociale et professionnelle des personnes sans emploi

- Déduction d'impôts possibles

Tél : 05 55 02 03 16 - www.poucetravail.com - accueil@poucetravail.com

• **S.I.R.P.A.** (Service Inter-cantonal de Restauration pour Personnes Agées et Handicapées) Votre repas servi à domicile pour vous faciliter la vie. Tél : 05 55 78 15 62

• U.N.A. OUEST 87

(Union Nationale de l'Aide) UNA, un réseau de prestataires de services à domicile & services à la personne.

Tél : 05 55 02 46 01 - unasaintjunien.fr - unasaintjunien@orange.fr

• SECOURS CATHOLIQUE

« de fil en aiguille » - 1 place de l'église - Tél : 06 30 06 61 19

• RESTOS DU COEUR :

Tél : 05 55 79 89 89 le vendredi de 14h à 16h de décembre à mars

MAISON DE SANTÉ

Angle entre le 2 rue Feuillardine et la route de saint-mathieu

• Médecin

Dr. Chrystelle MARTIN :

Tél : 05 55 70 92 08

• Cabinet dentaire mutualiste

Dr. Eléonore DEROM

(à partir du 20 février)

05 55 70 28 84

• Ophtalmologue

Dr. Liliana CRĂCIUN :

Tél : 06 11 28 07 55

• Ostéopathe

Mickaël Ciannaméa :

Tél : 06 43 13 09 76

• Kinésithérapeute

Bruno LAFOND :

Tél : 05 55 70 92 88

• Hypnothérapeute

Julie PEPIN : 07 83 48 28 75

• Infirmière

Christel CARPENTIER :

Tél : 05 55 37 98 69 - 06 47 27 77 85

• Podologue

Dr. Auda CLANET : Tél : 06 09 63 15 31

• Sage-Femme

Muriel GUINE (en attente d'autorisation)

MÉDECINS

• Dr. Francis JARRIGE :

Tél : 05 55 70 97 69

16 rue de la chapelle Montbrandeix

• SOS médecin : 36 24

URGENCES

• SAMU : 15

• GENDARMERIE : 17 (ou 05 55 78 10 04)

• POMPIER : 18

• N° URGENCE EUROPÉEN : 112

• CENTRE ANTIPOISON :

Tél : 05 56 96 40 80

AMBULANCE LIMOUSIN-ASSISTANCE

Tél : 05 55 70 95 95

PHARMACIE DES FEUILLARDIERS

Tél : 05 55 70 90 12

CUSSAC-OPTIQUE

Tél : 05 55 08 69 09

AUDIOPROTHÉSISTE

Thibaut WISNIEWSKI

Tél : 05 55 08 69 09

(Consultation Jeudi après-midi)

VŒUX DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE



2017



**L'équipe municipale vous souhaite
une bonne année 2017**



• CUSSAC OPTIQUE

(Frédérique RABANY) : Opticien
32 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 08 69 09

• **INTERMARCHÉ / SAS** Naulidis
(Jean-Guy MOREL) : Alimentation
32 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 70 91 14

• **KOSMOD** (Alain PAULET) : Vêtements
27 bis rue de Saint-Mathieu
Tél : 05 55 70 07 84

• **LAURENT LEBEURRIER** :
Boulangerie - Pâtisserie
3 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 00 06 27

• **PHARMACIE DES FEUILLARDIERS**
(Caroline LAVAUD) : Pharmacie
7 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 70 90 12

• **MAISON DE PAYS DE CUSSAC**
(Magali Boyer) : Vente de produits régionaux
11 rue du 8 mai 1945 - Tél : 06 75 88 16 54
www.maisondepayscussac.com
contact@maisondepayscussac.com



• **ANIMO'RELAX** (Lydie LEBRETON) :
Dressage - Services aux animaux
5 rue de la chapelle Montbrandeix
Tél : 05 55 70 33 57 / 06 08 09 12 54
www.animo-relax.fr - animo-relax@orange.fr

• **BRICOMARCHÉ / Monassi**
(Yann LETAILLER) : Matériel de bricolage
30 rue de Saint-Mathieu
Tél : 05 55 78 10 32 - www.bricomarche.com

• **ECURIE DES FORÊTS**
(Natacha RAYNAUD) : Centre équestre
Vergnolas - Tél : 06 10 81 64 80

• **LES TROIS PÉTALES** (Didier PAGEOT) :
Jardinerie - Fleuriste - Horticulteur
33 rue de Saint-Mathieu
Tél : 05 55 70 96 07 - www.les3petales.com
les3petales@wanadoo.fr



A2I / SARL Iché ingénierie
Bureaux d'études - Ingénierie
La Monnerie - Tél : 05 55 70 52 78
a2i.ingenierie@gmail.com

BOUCLE-D'OR
(Caroline QUICHAUD) : Coiffeuse
4 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 70 93 30

CONSEILS ETUDES ENVIRONNEMENT
(Christine GABETTE) :
Consultant en ingénierie
La Monnerie - Tél : 05 55 70 98 87

• **CHRISTELLE DAUGE** :
Coiffeuse à domicile
8 rue du Fromental - Tél : 05 55 78 75 66

• **EDITIONS ABACUS**
Editeur de méthode de calcul
La Monnerie - Tel : 05 53 56 38 42
www.editions-abacus.com
mcmvigier@wanadoo.fr

• **FABIENNE COIFFURE**
(Fabienne BOUCHAUD) : Coiffeuse
15 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 70 03 71

• **LIMOUSIN ASSISTANCE** (Franck END) :
Taxis - Pompes funèbres - Ambulance
21 rue de Limoges - Tél : 05 55 70 95 95
www.limousin-assistance.fr
limousin.assistance@orange.fr

• **MUTUELLE DE POITIERS**
(Christophe URBANICK) : Assurance
8 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 70 01 06
www.assurance-mutuelle-poitiers.fr/
agence-cussac
christophe.urbanick@mutpoitiers.fr

• **CHRISTIAN PARVERY** : Auto-école
32 rue Saint-Mathieu - Tél : 05 55 08 44 74
parvery.christian@orange.fr

• **PIÉGUT-IMMOBILIER** (Daniel BENOIT) :
Agence immobilière - 2 rue de Saint-Mathieu
Tél : 05 55 70 90 90 - www.piegut-immobilier.fr
email@piegut-immobilier.fr



• **GARAGE BÉTRON / Réseau Précisium**
(Pierre BÉTRON) :
Mécanique - Tôlerie toutes marques
15 rue de Limoges - Tél : 05 55 70 93 09
garage.betron@orange.fr

• **GARAGE BOYER** (Stéphane BOYER) :
Dépannage à domicile - Motoculture - Quad
et moto - Mécanique auto
Boubon - 15 allée de l'abbaye
Tél : 05 55 70 95 78 / 06 82 80 37 28
stephane.boyer0642@orange.fr

• **JACK TURNER RACING SAS**
(Jacques GANTEILLE) :
Pièces détachées Quad et Motocross
La Monnerie - Tél : 05 55 09 72 96
www.jackturnerracing.com



• **CHEZ BURGOU** (Gilles NAULEAU) :
Bar - Restaurant - Tabac
14 rue de Saint-Mathieu
Tél : 05 55 30 09 70 / 05 55 31 65 33
www.lesoufflevert.com

• **HERVÉ GERARD** : Chambres d'hôtes
7 route de Bouillary - Tél : 05 55 00 97 69
www.le-bouillary.com - le.bouillary@orange.fr

• **LA BELLE ÉTOILE** (Rémy WARETTE) :
Camping - Vergnolas - 2 rue des Clédiers
Tél : 06 40 21 40 98
www.campingpresquesauvage.fr
presquesauvage@hotmail.fr

• **LES BRUYÈRES** (Solange DUPUY) :
Débit de boisson - Hôtel - Restaurant
1 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 70 91 93

• **LA CABANE** (Patrick Vignaud) : Restaurant
14 rue du 8 mai 1945 - Tél : 05 55 00 14 93
restaurantlacabane@orange.fr
repas sous réservation

• **LE SOUFFLE VERT** (Gilles NAULEAU) :
Hôtel - Village vacances - 14 rue de Saint-Mathieu
Tél : 05 55 30 09 70 / 05 55 30 09 72
www.lesoufflevert.com
contact@lesoufflevert.com

• **LES BORAUDS** (M. & Mme LABESSE) :
Gîte - Le Chatenet - Tél : 06 81 29 09 76
gite-les-boraudes.fr
contact@gite-les-boraudes.fr

• **GÎTE DE GABOUREAU**
(Mme JAUDINOT) : Gîte
Gaboureau - Tél : 05 55 00 09 32
alertte.jaudinot@orange.fr

• **GÎTE DE LA MANIGNE** (M. FOUET) :
Gîte - La Manigne - Tél : 05 55 79 72 63

• **LA MARIDÈLE** Gîte
La Maridèle - Tél : 05 55 08 49 04
www.lamaridele.com - info@lamaridele.com

• **GÎTE DE CHAMBINAUD** (M. LEVEQUE) :
Gîte - Chambinaud - Tél : 05 55 70 94 48

• **LA MAZARIE** (M. & Mme COLOMBIER) :
Chambre d'hôtes
8, allée des étangs - Tél : 05 55 70 97 30

• **LE JARDIN DES DÉLICES** Chambre d'hôtes
15 rue du Maquis de Gaboureau
La Bénéchie - Tél : 06 44 97 36 43

• **ACCUEIL PÈLERIN** Mme Moreau
Vergnolas - Tél : 07 87 25 19 83

• **AUX INSOLITES DES FEUILLARDIERS**
Chambre d'hôtes - 5 Allée de l'Abbaye
Tél : 05 55 48 97 27
auxinsolitesdesfeueillardiens.com



• **ART CONFORT INTÉRIEUR**
(Stéphane CHATILLON) : Menuisier
6 rue de Lou-Enas - Tél : 05 55 78 74 19
www.art-confort-interieur.fr
artconfortinterieur@gmail.com

• **AVENIR CLIMATIQUE / Penifaure Bataille**
Ets. (David BATAILLE) :
Chauffage - Plomberie - Climatisation
29 rue de Limoges - Tél : 05 55 70 94 34
avenir-climatique.fr
avenir@avenir-climatique.fr

• **JMC MENUISERIE**
(Jean-Michel CHASSAC) :
Serrurier - Ferronnier - Aluminier
25 rue de Limoges - Tél : 05 55 70 90 37

• **MICHEL GERAUDIE-LAVIALLE** :
Maçonnerie - Couverture - Zinguerie -
Toiture - Charpente
7 rue Feuillardine
Tél : 05 55 70 93 50 / 06 08 89 14 71
geraudie-lavialle.fr
m.geraudielavialle@gmail.com

• **OUTIMAD** (Olivier TIANA) : Terrassement
4 impasse le Maza
Tél : 06 58 03 82 42 / 05 55 70 93 02
www.outimad.fr - otiana@outimad.fr

• **PATRICK RUFFEL** :
Plâtrier - Peintre - Carreleur
9 rue du chapiteau - Tél : 05 55 70 93 12



• **JEAN-MARC CHAMOULAUD** : Scierie
40, rue de Limoges - Tél : 05 55 70 93 11

• **NICOLAS CONROIX** :
Entretien parc et jardin
18 rue de la chapelle Montbrandeix
Tél : 05 55 70 43 24 / 06 77 92 76 04

• **BRUNO LEONARD** : Travaux forestiers -
Bois de chauffage - 5 impasse de la Bille
Tél : 05 55 09 83 32 / 06 79 91 00 64
leonard-bruno@orange.fr

DANIEL MARTIN : Scierie
Boubon - Tél : 05 55 09 23 65

PATRICK SERVICES (Patrick PAGEOT) :
Entretien parc et jardin
8 rue feuillardine - Tél : 05 55 70 91 69



Veillez nous excuser par avance
d'éventuels oublis ou erreurs
dans les informations affichées.
Merci de nous faire part des
corrections à apporter pour le pro-
chain numéro et le site internet.
Pour cela contactez-nous via la mairie.